

Université de Montréal

Usage de la force policière au Québec : une analyse des facteurs individuels, situationnels et contextuels

Par Patricia Obartel

École de criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales

en vue de l'obtention du grade de maître ès en sciences (M.sc)

en criminologie

Avril 2014

© Patricia Obartel, 2014

Université de Montréal

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Usage de la force policière au Québec : une analyse des facteurs individuels, situationnels et contextuels

présenté par :

Patricia Obartel

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Samuel Tanner
président-rapporteur

Rémi Boivin
directeur de recherche

Marc Ouimet
membre du jury

RÉSUMÉ

Au Québec, le policier a l'autorité de faire respecter plusieurs lois et d'assurer le maintien de l'ordre. Puisque le policier peut être confronté à une multiplicité de problématiques, il est, dans certaines circonstances, contraint à employer une force pour se protéger lui-même ou pour protéger toute autre personne contre la mort ou contre des lésions corporelles graves. Cependant, bien que l'usage de la force par la police suscite bons nombres de critiques et qu'il soit largement médiatisé, les connaissances demeurent limitées. Afin de pallier à certaines lacunes de la recherche et de la théorie, l'objectif général de ce mémoire vise à identifier les facteurs individuels, situationnels et contextuels liés au niveau de force utilisé par la police lors d'une intervention dans les postes de quartier et dans les secteurs de recensement. Les données dans le cadre de cette étude proviennent des rapports d'incidents déclarés d'usage de la force d'un service de police canadien pour une période couvrant les années 2007 à 2011, les données issues du recensement canadien de 2006 et les données criminelles issues du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). La stratégie analytique privilégiée est la modélisation hiérarchique. Au terme des analyses multiniveaux, les résultats indiquent que plusieurs facteurs ont un impact sur le niveau de force policier. Au niveau des déterminants individuels du sujet, c'est le fait d'être un homme, de résister physiquement à l'intervention et de posséder une arme qui est associé à des niveaux plus élevés de force utilisé par le policier. Au niveau des facteurs contextuels, on découvre que la proportion de minorité visible et le désavantage social ont un impact appréciable sur le niveau de force utilisé par le policier. Ces résultats nous amènent donc à conclure que les policiers tiennent surtout compte de la situation immédiate (facteurs individuels et situationnels) pour évaluer le degré de dangerosité ou de menace, mais qu'ils sont également influencés par l'endroit où ils se trouvent. D'autres études sont toutefois nécessaires pour vérifier la constance de nos résultats.

Mots-clés : *usage de la force par la police, facteurs individuels, facteurs situationnels, facteurs contextuels, modèles multiniveaux*

ABSTRACT

In Quebec, the officer has the authority to enforce various laws and to maintain order. Since the police officer may be faced with a multiplicity of problems, he is, in certain circumstances, forced to use physical force to protect himself or to protect any person against death or serious injury. However, although the phenomenon of police force raises a good number of criticism and it is widely publicized, only a few studies have connected individual, situational and contextual factor to police use of force practices. The purpose of this thesis is to examine and to understand the phenomenon of police use of force in Quebec by identifying individual, situational and contextual factors on levels of police force. The data for the current study are derived from three primary sources : the incident reports of use of force of a Canadian police force for a period covering the years 2007 to 2011, 2006 Canadian Census and Uniform Crime Reporting Survey (UCR). The use of multilevel models reveals that several factors have an impact on the level of police use of force. Individual and situational findings suggest that police are more likely to use higher level of force when they encounter males, citizens who physically resist and citizens who possess or display a weapon. Contextual findings indicate that the proportion of racial heterogeneity and concentrated disadvantage have an impact on levels of police force. Findings lead us to conclude that the nature of the immediate situation (individual and situational factors) is one of the most prominent explanations for police decision making, but police behavior can also be accounted for by variation in demographic and institutional characteristic of communities. However, further studies are needed to verify the consistency of our results.

Key words : *Police use of force, Individual factors, Situational factors, Neighborhood context, Multilevel analysis*

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
ABSTRACT	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
REMERCIEMENTS	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS	4
1.1 Informations théoriques.....	5
<i>1.1.1 Définition de l'usage de la force</i>	5
<i>1.1.1.2 Usage légitime et usage illégitime de la force par la police</i>	7
<i>1.1.2 Prévalence et niveaux de force policier</i>	8
<i>1.1.3 Opérationnalisation de la force policière</i>	9
1.2 Facteurs intrinsèques du recours à la force.....	11
<i>1.2.1 Caractéristiques individuelles</i>	12
<i>1.2.2 Contexte d'intervention</i>	15
1.3 Facteurs contextuels.....	18
<i>1.3.1 Hétérogénéité raciale</i>	20
<i>1.3.2 Mobilité résidentielle et familles monoparentales</i>	22
<i>1.3.3 Caractéristiques socio-économiques</i>	23
<i>1.3.4 Structure démographique</i>	24
<i>1.3.5 Activités criminelles violentes</i>	25

1.4 Théories et concepts liés à la perspective écologique.....	27
1.4.1 <i>Théorie de la désorganisation sociale</i>	27
1.4.2 <i>Le modèle du conflit</i>	28
1.4.3 <i>Théorie de la menace raciale</i>	29
1.4.4 <i>Théorie de l'écologie de la patrouille</i>	30
1.5 Problématique.....	32
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	34
2.1 Source de données.....	35
2.2 Opérationnalisation des variables.....	39
2.2.1 <i>Variables dépendantes</i>	39
2.2.2 <i>Variables indépendantes</i>	43
2.3 Stratégie analytique.....	47
CHAPITRE 3 : RÉSULTATS	52
3.1 Résultats des analyses bivariées.....	53
3.2.1 Résultats aux analyses logistiques ordinales multiniveaux pour les postes de quartier	55
3.2.2 Résultats aux analyses logistiques ordinales multiniveaux pour les secteurs de recensement.....	60
CHAPITRE 4 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	64
CONCLUSION	75
RÉFÉRENCES	83
ANNEXE 1	VIII
ANNEXE 2	IX

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU I : Statistiques descriptives des variables à l'étude.....	41
TABLEAU II : Analyses bivariées des variables à l'étude.....	54
TABLEAU III : Régression logistique ordinale multiniveaux sur le niveau de force policier maximal par poste de quartier, 2007-2011 : coefficients logistiques et rapport de cote.....	58
TABLEAU IV : Régression logistique ordinale multiniveaux sur le niveau de force policier maximal par secteur de recensement, 2007-2011 : coefficients logistiques et rapport de cote.....	62

LISTE DES ABRÉVIATIONS

DUC	Programme de déclaration uniforme de la criminalité
PDQ	Poste de quartier
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
SR	Secteur de recensement

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier en premier lieu mon directeur de recherche Rémi Boivin pour sa grande disponibilité, sa justesse des commentaires et ses précieux conseils. Son apport et sa motivation ont grandement contribué à l'élaboration de ce présent mémoire.

Je tiens à remercier du fond de mon cœur mes parents qui sont un modèle de persévérance et de dévouement. Merci infiniment pour votre patience et votre support inconditionnel. C'est grâce à vous que je me suis rendue aux études supérieures. Je ne trouve pas les mots pour vous exprimer à quel point je vous aime.

Un merci spécial à ma soeurette pour sa patience hors pair, son écoute et ses encouragements. Mes deux petites boules de poils, je ne vous ai pas oublié, merci pour votre grande loyauté, votre bonne humeur et votre amour inconditionnel.

Mes remerciements vont également à mes amis qui ont su me divertir et me procurer des fous rires. Vous êtes indispensables à mon bien-être!

Finalement, j'aimerais également offrir des remerciements particuliers à l'École de criminologie, au Centre international de criminologie comparée (CICC) et au Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour leur support financier.

Introduction

La police est l'un des fournisseurs des services publics les plus importants pour la collectivité car elle a l'autorité de faire respecter plusieurs lois et d'assurer le maintien de l'ordre. Ceci dit, plusieurs policiers doivent composer avec une multiplicité de problématique (incivilité, drogue, itinérance, prostitution et santé mentale). Ces réalités sociales exigent des policiers une maîtrise particulière des enjeux et des modes d'intervention appropriés. Ainsi, lorsque les policiers perçoivent une menace ou un danger, il peuvent, dans certaines circonstances, être contraints à employer une force pour se protéger ou pour protéger toute autre personne contre la mort ou contre des lésions corporelles graves. Autrement dit, les policiers peuvent être autorisés à utiliser une force raisonnable lorsqu'ils le jugent nécessaire par un ajustement constant des gestes posés dans le cadre d'un continuum de la force. Cependant, bien que l'usage de la force par la police soit l'un des éléments les plus visibles et les plus controversés de l'intervention policière, les connaissances sur ce sujet spécifique demeurent limitées.

Afin de démystifier le domaine de l'emploi de la force, la plupart des chercheurs ont exclusivement abordé la question des facteurs individuels et situationnels. Spécifiquement, les auteurs ont tenté de démystifier l'usage de la force par la police en se centrant sur les caractéristiques du sujet impliqué dans l'intervention ainsi que sur le contexte d'intervention (Garner, Maxwell et Heraux, 2002; Klinger, 1994, 1996; Novak, Frank, Smith et Engel, 2000; Terrill et Mastrofski, 2002; Worden et Shepard, 1996). D'autres auteurs se sont intéressés à analyser les caractéristiques du policier (Brooks, Piquero et Cronin, 1993; Crank, 1993; Sun et Payne, 2004; Worden, 1989) et des organisations policières (Alpert et MacDonald, 2001; Crank, 1993) afin de mieux comprendre pourquoi les policiers ont recours à la force. De plus, plusieurs ont réalisé des études de nature descriptive pour documenter la prévalence et les niveaux de force utilisés par les policiers. Toutefois, trop peu nombreuses sont les recherches empiriques qui ont reconnu l'importance d'analyser les caractéristiques du quartier pouvant influencer le comportement du policier et par conséquent, le niveau de force utilisé par le policier lors d'une

intervention (Lee, Jang, Yun, Lim et Tushaus, 2010; Lersch, Bazley, Mieczowski et Childs, 2008; Crawford et Burns, 2008). En d'autres termes, ces travaux ont démontré que le lieu pouvait influencer le déroulement de l'intervention policière.

La portée scientifique de notre recherche vise donc à mieux comprendre l'usage de la force d'un corps policier canadien. Afin de pallier à certaines lacunes de la recherche et de la théorie, l'objectif général de ce mémoire vise à identifier les facteurs individuels, situationnels et contextuels liés au niveau de force utilisé par la police lors d'une intervention dans les postes de quartier et dans les secteurs de recensement. Or, l'utilisation des modèles linéaires classiques présente des lacunes dans l'analyse des facteurs associés aux niveaux de force. Spécifiquement, les modèles à un niveau ne permettent pas d'examiner simultanément et indépendamment l'impact des facteurs individuels et contextuels sur le niveau de force utilisé par le policier. Afin de remédier à cet état de fait, la stratégie analytique employée dans ce mémoire est une régression logistique ordinale multiniveaux qui permettra de tester les liens entre les différents niveaux d'analyse.

Le présent mémoire se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre constitue la recension des écrits. Ce chapitre décrit sommairement les théories apparentées à l'usage de la force et brosse un portrait des connaissances criminologiques actuelles sur l'usage de la force par la police. La revue de littérature s'ouvre par la suite sur les objectifs de l'étude et se termine par la présentation de la problématique. Le second chapitre est réservé à l'aspect méthodologie de notre étude. Spécifiquement, ce chapitre s'attarde à décrire de manière détaillée la provenance des données, les variables utilisées et les tests statistiques employés pour répondre à notre question de recherche. Le troisième chapitre de ce mémoire présente les résultats et se consacre à l'analyse des données. À la lumière des différents résultats présentés, nous nous attarderons à expliquer les différents facteurs qui influencent les policiers

à avoir recours à certains niveaux de force. Enfin, les limites de l'étude, les principales retombées ainsi que les avenues à explorer dans les recherches futures sont discutées dans le quatrième chapitre.

CHAPITRE 1

Revue de littérature

La recension des écrits se divise en quatre sections distinctes. La première section situe et précise la notion de l'usage de la force dans le cadre de cette étude. Également, certaines précisions sont faites quant à la prévalence, aux niveaux de force et à l'opérationnalisation des variables associées à l'usage de la force. Puisqu'il y a très peu d'écrits sur le sujet qui nous intéresse, soit l'analyse simultanée des facteurs individuels, situationnels et contextuels associés à l'usage de la force par la police, nous avons présenté un bilan de connaissances des facteurs intrinsèques associés au niveau de force utilisé par le policier. Ensuite, la troisième section se compose de deux sous-sections. La première présente les différentes explications théoriques apparentées à la force policière. La seconde dresse un portrait des caractéristiques du quartier associées au niveau de force utilisé par le policier. En dernier lieu, ce chapitre se conclut par la présentation de la problématique dans lequel figure également les objectifs de la recherche.

1.1 Informations théoriques sur l'usage de la force

1.1.1 Définition de l'usage de la force

Afin de bien cerner le domaine de l'emploi de la force en milieu policier, il convient d'abord de s'attarder à la définition qui précise son contexte d'utilisation et de présenter brièvement la violence policière. Puis, il convient de préciser la prévalence et les niveaux de force employés pour ensuite terminer par la manière dont les chercheurs s'y sont pris pour mesurer la dimension.

Tout d'abord, l'ethnométhodologue Egon Bittner (1970) conçoit une définition de la force policière dont plusieurs chercheurs s'inspireront. D'après Bittner (1970), la police dispose d'une capacité légale d'utiliser la violence physique légitime et détient le monopole de la force. Il définit la force comme étant « the mechanism for the distribution of situationally justified force » (p.39). Du côté légal, le Code

criminel canadien dispose d'un article pour l'emploi de la force par la police. En vertu de l'article 25 du Code criminel du Canada, les policiers ont la capacité légale d'utiliser la force dans la mesure où elle s'exerce dans le cadre de ses fonctions et à condition que cela soit nécessaire pour appliquer ou exécuter la loi. Lorsque le policier est contraint à utiliser une tactique de contrôle, il doit l'exécuter dans une démarche visant la résolution de problèmes conforme à ce qui lui a été enseigné. Du côté québécois, plusieurs articles du Code de procédure pénale du Québec prévoient que la force peut être utilisée pour maîtriser l'individu pendant ou suite à l'arrestation et lors des situations particulières telles que: l'exécution d'un mandat d'amener, l'arrestation sans mandat, la poursuite d'une personne qui s'enfuit, au cours d'une perquisition et lors de l'exécution d'un mandat d'emprisonnement.

Ceci étant, afin d'éviter toute difficulté d'ordre terminologique, une clarification de la définition opérationnelle de l'usage de la force s'impose. De façon large, plusieurs observateurs définissent la force policière comme tout acte policier visant à contraindre un sujet à obéir (Terrill et Mastrofski, 2002; Terrill et al, 2003). Dans leur définition de la force policière, les auteurs regroupent l'approche verbale qui inclut les menaces, les tactiques de contrôle physique et l'usage d'une arme. Du côté académique, puisqu'il est difficile de mesurer la force autrement, le terme est utilisé pour désigner tout acte policier qui implique l'utilisation d'une arme envers le suspect. Dans la présente recherche, nous utilisons la définition du Ministère de la sécurité publique pour désigner l'usage de la force : une force nécessaire, c'est-à-dire raisonnable compte tenu de l'ensemble des circonstances, où le policier choisit avec justesse une technique ou un équipement susceptible de maîtriser l'individu de la manière la plus sécuritaire pour toutes les personnes impliquées. À la différence de Terril et son collègue (2003), nous nous sommes limités à l'usage de la force par la police impliquant le contrôle physique de l'individu, soit les interventions coercitives légères et puissantes. De plus, puisque les interventions verbales, les

invitations physiques et les techniques légères à mains nues ne sont pas systématiquement compilées par les policiers, les inclure dans nos analyses mènerait à une sur-estimation du phénomène.

1.1.1.2 Usage légitime et usage illégitime de la force par la police

Pour accomplir ses tâches, on attend du policier un comportement exemplaire et qu'il fasse une utilisation judicieuse de la force. Comme mentionné précédemment, l'usage de la force est un outil légal dont dispose le policier pour mettre en application son mandat. Le policier doit choisir un niveau de force qui convienne à la situation et semblable au niveau de résistance du sujet. Cependant, le citoyen peut être amené à se questionner sur le travail du policier lors d'évènements qui ont nécessité des mesures répressives de la part du policier pour contrôler un citoyen et lors de la médiatisation de certains cas de brutalité policière. En effet, il arrive que la force utilisée par le policier excède la résistance du sujet, qu'il utilise la force sans nécessité apparente ou encore qu'il utilise un niveau de force supérieur à ce qui semble nécessaire. Par ailleurs, la visibilité de l'action de la police ou sa réaction à l'égard du comportement du sujet est un facteur situationnel important à considérer. Si le policier se croit seul et ne peut être vu par d'autres agents ou le public, il peut traiter le suspect de manière différente que s'il aurait été sous le regard de la foule ou filmé. En ce sens, il est essentiel de présenter brièvement l'usage illégitime de la force. L'usage illégitime de la force regroupe l'usage injustifié de la force et l'usage excessif de la force. Il n'existe pas de définition universelle relative à l'usage excessif de la force. Quelques auteurs ont tenté d'établir une distinction entre les termes force excessive et force injustifiée. Adams (1995) désigne la force excessive comme le fait d'employer la force dans la plupart des interventions alors que Fyfe (1996) définit la force excessive comme une utilisation de la force volontaire et en connaissance de cause. À l'instar d'autres chercheurs, Boivin (2012) désigne l'usage excessif de la force comme une utilisation d'un niveau de force plus grand que

nécessaire. Ceci dit, une technique de contrôle par points de pression peut s'avérer être une force excessive si le sujet ne résiste pas à l'intervention (Worden et al., 2002). L'usage injustifié de la force par la police désigne une utilisation de la force sans motif raisonnable, c'est-à-dire lors d'une intervention qui ne requerrait pas la force (Boivin, 2012). Cependant, bien que la violence policière et les actions policières illégitimes soient une réalité à laquelle certains citoyens québécois sont confrontés, l'objectif de notre analyse ne consiste pas à distinguer le niveau de force excessif et le niveau de force injustifiée par rapport à la situation. L'intérêt du mémoire repose sur l'identification des facteurs individuels et situationnels du sujet ainsi que sur les facteurs contextuels liés au niveau de force utilisé par les policiers lors des interventions.

1.1.2 Prévalence et niveaux de force policier

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'usage de la force par la police ne représente qu'une faible part de l'ensemble des interventions policières en Amérique du Nord. Plus précisément, environ 1% des interventions policières nécessitent l'usage de la force envers les citoyens (Adams, 2005). Les études qui se sont centrées à documenter la fréquence à laquelle les policiers utilisent la force policière en ont conclu que c'est un phénomène plutôt rare (Bayley et Garofalo, 1989; MacDonald, Manz, Alpert et Dunham, 2003; Westmarland, 2001), peu commun (Holmes, 1997) et qui représentent une faible part de l'ensemble des contacts établis avec les citoyens (Worden et Caitlin, 2002). À titre d'exemple, Bayley et Garogalo (1989) ont mené une enquête de terrain de type ethnographique dans lequel les participants accompagnaient les patrouilleurs pendant plusieurs jours. Après chaque quart de travail, chacun des participants notait ses observations selon une méthodologie stricte. Parmi les constats dégagés par Bayley et son collègue (1989), il ressort qu'un grand laps de temps s'écoulait

avant de pouvoir observer un policier utilisant la force envers un citoyen. Ainsi, ils ont pu conclure que l'usage de la force par la police est un phénomène plutôt rare (Bayley et al, 1989). Plus récemment, un sondage mené auprès de 6000 répondants américains indiquait que 1,5% de l'ensemble des contacts qu'ont eu les citoyens avec les policiers ont abouti soit à une menace, soit à l'utilisation de la force (Hickman, Piquero et Garner, 2008). Bien qu'il semble y avoir un consensus dans la littérature quant à l'extrême rareté de l'usage de la force policière, Terrill (2003), quant à lui, soutient le contraire. Les résultats de son analyse indiquent que l'usage de la force par la police se produit dans plus de 50% des confrontations. Cependant, son analyse repose sur l'inclusion des interventions verbales et des appels de services. Lorsque les interventions verbales ne sont pas prises en compte, la force est malgré tout utilisée dans 15% des cas et le pourcentage décroît à 5% lorsque sont exclus de l'analyse le fait de menotter et de procéder à la fouille du sujet. En ce qui a trait aux niveaux de force les plus couramment utilisés, il s'agit le plus souvent d'une force assez faible et à mains nues (Adams, 2005). En bref, il est aujourd'hui reconnu que les forces les plus communément utilisées par les policiers sont situées au plus bas niveau du continuum de force (Adams, 1999; Alpert et Dunham, 2003).

1.1.3 Opérationnalisation de la force policière

Dans le but de simplifier l'interprétation des résultats, bons nombres de chercheurs ont procédé à la création d'une variable dichotomique pour mesurer la force policière. Pour ne prendre que quelques exemples de cette dichotomisation, les chercheurs ont fréquemment mesuré la force de la manière suivante : force/aucune force (Crawford et Burns, 1998; Klinger, 1995; Terrill et Mastrofski, 2002; Williams et Hester, 2003), aucune force/force physique (Bayley et Garofalo, 1989; Schuck, 2004), aucune force/force excessive (Friedrich, 1980) et force justifiée/force excessive (Philips, Hagan et Rodriguez, 2006). Cependant, certains chercheurs ont émis des critiques quant au fait de procéder à la

dichotomisation de la variable pour mieux comprendre le phénomène (Garner, Maxwell et Heraux, 2002; Terrill et al, 2002). En effet, depuis les trente dernières années, une logique d'un continuum de force s'applique dans la plupart des corps policiers afin de pouvoir mieux comprendre le niveau de force nécessaire à la résistance et à la menace offerte par le sujet (Alpert, Dunham et Stroschine, 2006; Terrill et Reisig, 2003). Plus spécifiquement, Terrill et Mastrofski (2002) font mention de deux limites potentielles relatives à la création d'une variable dichotomique pour analyser la force. Dans un premier temps, les chercheurs soulignent que les études antérieures reposent majoritairement sur le contrôle physique de l'individu et ainsi, n'ont pas tenu compte des interventions policières non-coercitives que sont l'intervention verbale et la menace. Dans un second temps, ils font mention de la difficulté à circonscrire de manière précise les niveaux de force car les écrits scientifiques n'ont pas considérés la diversité des niveaux de force situés au milieu du continuum, notamment les techniques puissantes et légères à mains nues. La variable mesurant la force policière est mieux comprise et assimilée lorsqu'elle est conçue et mesurée à travers un continuum de la force (Terrill et al, 2002).

Par ailleurs, il convient de noter que le continuum de l'usage de la force typique implique une variété de niveaux de force et croît de l'intervention verbale jusqu'à l'utilisation de l'arme à feu (Dorriety, 2005; Gau, Mosher et Pratt, 2010). Entre les deux extrêmes, l'usage de la force inclut diverses techniques de contrôle physique de l'individu ainsi que le recours aux armes non-létales. Ceci étant, Terrill et Reisig (2003) ont construit une variable ordinaire ascendante pour mesurer la force policière: 1) aucune force; 2) intervention verbale (incluant la menace); 3) techniques de contraintes et 4) armes d'impacts (arme à impulsion électrique (*Taser*) et aérosol capsique). Contrairement à Terrill et son collègue (2003), Lawton (2007) a mesuré la force policière quelque peu différemment. Plus précisément, les niveaux de force prises en compte ont été les suivantes: 1) le fait de retenir quelqu'un; 2) le fait de frapper ou de

donner des coups de poing; 3) l'aérosol capsique et l'arme à impulsion électrique et 4) le bâton. Le chercheur allègue que l'aérosol capsique et l'arme à impulsion électrique sont des armes beaucoup moins dangereuses en terme de létalité que le bâton. Bien que les résultats de son étude aient pu s'avérer intéressants, il n'en demeure pas moins que l'opérationnalisation de la variable était incohérente, limitant par le fait même la portée des résultats obtenus. En fait, la gradation des niveaux de force est mesurée différemment au Québec. Le continuum de la force était le modèle en vigueur au Québec jusqu'à tout récemment. Ainsi, le bâton était présenté comme moins léthal que l'arme à impulsion électrique si le coup était porté dans une zone appropriée du corps. Autrement dit, lorsqu'il y a danger imminent ou urgence d'agir, l'impact potentiel du bâton provoque des lésions mineures comparativement à l'arme à impulsion électrique. La section qui suit brosse un portrait de l'état de connaissances relativement aux facteurs intrinsèques ayant un impact sur le niveau de force utilisé lors d'interventions policières.

1.2 Facteurs intrinsèques du recours à la force

La plupart des travaux portant sur l'usage de la force par la police ont exploré les caractéristiques individuelles, situationnelles et organisationnelles. En d'autres termes, les chercheurs œuvrant dans le champ de la criminologie policière se sont principalement intéressés aux facteurs intrinsèques et au contexte d'intervention dans l'explication des niveaux de force employés par les policiers. Les facteurs individuels font référence aux qualificatifs du sujet et regroupent les variables telles que l'âge, le sexe, l'ethnicité, l'intoxication et la santé mentale du sujet. Il convient de spécifier que la cible de l'usage de la force est le citoyen. De plus, une précision s'impose en ce qui concerne les qualificatifs du policier. En fait, bien qu'il y ait lieu de s'intéresser aux caractéristiques individuelles (âge, sexe, qualité physique, expérience et expertise professionnelle) du policier et de son attitude pour expliquer le

niveau de force utilisé lors d'une intervention, les informations relatives aux qualificatifs du policier n'étaient pas disponibles pour l'étude. La perception du policier dans l'interprétation des niveaux de force est une limite méthodologique mentionnée dans le dernier chapitre du mémoire.

Ceci dit, il est impératif de se pencher sommairement sur les caractéristiques du sujet afin de mieux comprendre ce qui peut mener un policier à avoir recours à un niveau de force plutôt qu'à un autre. La section qui suit s'attarde donc à faire l'inventaire et l'examen critique des principaux résultats des études qui ont analysé la relation des caractéristiques de l'individu et du contexte d'intervention et du niveau de force utilisé par le policier.

1.2.1 *Caractéristiques individuelles*

Âge et sexe du sujet

En ce qui a trait au sexe du sujet impliqué dans une intervention policière nécessitant l'usage de la force, il semble y avoir un consensus dans la littérature criminologique. Il est aujourd'hui reconnu que les hommes sont davantage impliqués dans les confrontations avec les policiers et qu'ils sont plus enclins à agresser ceux-ci (Griffiths et McDaniel, 1993). En raison d'un gabarit généralement plus imposant que les femmes, les hommes représentent probablement une menace plus grande pour les policiers et pour autrui. C'est la raison pour laquelle les hommes sont plus susceptibles de subir la force de la part des policiers et donc, de subir des niveaux plus élevés de force comparativement aux femmes (Fyfe, 1978; Paoline et Terrill, 2007; Phillips et Smith, 2000; Terrill et Mastrofski, 2002 et Terrill et Reisig, 2003; Sun et Payne, 2004; Worden, 1995).

Ensuite, bien que les jeunes représentent une proportion importante de la population sujette à entrer en contact avec les policiers, les résultats des analyses portant sur l'effet de l'âge du sujet dans l'explication des niveaux de force policiers sont mitigés (Snyder et Sickmund, 2006). Plusieurs auteurs mettent en évidence le fait que les jeunes sont plus susceptibles de subir la force policière comparativement aux individus plus âgés, notamment du fait qu'ils sont plus violent à leur égard (Garner et al, 2002; Griffith et MacDonald, 1993; McCluskey et Terrill, 2005; Phillips et al, 2000; Sun et Payne, 2004; Terrill, Paoline et Manning, 2003; Terrill et al, 2003, Worden, 1995). À l'inverse, certains allèguent qu'il n'y a pas de relation significative entre l'âge du sujet et l'utilisation de la force (Kaminski, Digiovanni et Downs, 2004; Lawton, 2007; Lee et al, 2010; Terrill, Leinfelt et Kwak, 2008).

Ethnicité

Ensuite, certains auteurs se sont intéressés à analyser la relation entre l'ethnicité du sujet et le niveau de force utilisé par les policiers lors des interventions. Il a été observé que les sujets issus d'une minorité visible représentent de manière disproportionnée les victimes ayant subi la force policière (Blumberg, 1983; Crawford et Burns, 1998; Jacobs et O'Brien, 1998; Terrill et al, 2002; Worden, 1995). D'une part, quelques travaux ont démontré que le policier est plus enclin à utiliser la force et à recourir à des niveaux plus élevés de force lorsque confronté à des individus appartenant à une minorité visible (Garner, Maxwell et Heraux, 2002; Terrill et al, 2002). En fait, le policier peut être amené à percevoir les individus « non-blancs » comme plus enclins à recourir à la violence (Skolnick, 1994). En ce sens, le policier utiliserait des méthodes d'intervention différentes à l'égard des groupes ethniques. D'autre part, on recense un grand nombre d'études qui rejettent l'hypothèse selon laquelle les personnes issues de minorité visible sont plus susceptibles de subir la force (Lawton, 2007; McCluskey et al, 2005; Morabito et Doerner, 1997; Phillips et al, 2000 et Sun et al, 2004). Plusieurs ont démontré qu'en

contrôlant le niveau de résistance et d'autres contextes d'intervention dans le modèle d'analyse, la relation entre l'ethnicité du sujet et l'usage de la force policière tombait. Puisque le lien entre l'origine ethnique et la force policière a tantôt été validé, puis invalidé par la recherche, il est légitime de croire qu'il n'existe pas de consensus dans la littérature quant à l'impact de l'ethnicité du sujet sur le niveau de force utilisé par le policier.

Substances psychoactives

La consommation d'alcool altère les capacités cognitives et les aptitudes motrices de l'individu. Par conséquent, lorsque la concentration éthylique dans le sang s'accroît, la propension à prendre des risques augmente considérablement (Keall, Frith et Patterson, 2004). Pour ne donner qu'un exemple, plus de la moitié des individus qui ont été mis en état d'arrestations aux États-Unis étaient intoxiqués à l'alcool, aux drogues ou aux médicaments (Taylor, Fitzgerald, Hunt, Reardon et Browstein, 2001). En ce sens, de nombreux chercheurs se sont affairés à tester la relation entre l'intoxication du sujet au moment de l'intervention policière et l'utilisation des niveaux de force par le policier. Les résultats des analyses sont quelques peu mitigés. D'une part, plusieurs auteurs mettent relief la relation significative entre le fait d'être intoxiqué aux drogues, à l'alcool et aux médicaments et l'utilisation d'un niveau de force plus élevé, notamment car le sujet intoxiqué a tenté de résister à l'intervention (Adams, 1999; Friedrich, 1980; Garner et al, 2002; Kavanagh, 1997; McCluskey et al, 2005; Paoline et Terrill, 2007; Terrill et al, 2002 et Terrill et al, 2008). En d'autres termes, le policier est plus susceptible de faire usage d'un niveau de force plus élevé à l'endroit d'un sujet intoxiqué. Un sujet aux facultés affaiblies a une incidence dans la perception de l'évaluation d'une situation par le policier (Johnson, 2011). Certaines études ont démontré que les sujets intoxiqués deviennent désinhibé face aux normes sociales (Parker et Auerhahn, 1998). Plusieurs ont en outre démontré que le comportement d'un sujet intoxiqué aux substances psychoactives est irrationnel et imprévisible de sorte qu'il est plus enclin à poser des

gestes agressifs à l'endroit du policier et de résister à l'intervention (Alpert et Dunham, 1999; Johnson, 2011). Puisque leur jugement est altéré, ils sont moins enclins à coopérer avec un policier qui tente de reprendre le contrôle d'une situation (McElvain et Kopsowa, 2008). D'autre part, plusieurs émettent des critiques quant aux études attribuant une relation significative entre l'intoxication du sujet et l'usage de la force policière (Bayley et Garofalo, 1989). En fait, ils remettent en question le lien causal direct entre l'intoxication du sujet et la force policière (Garner, Maxwell et Heraux, 2002; Lawton, 2007; Paoline et Terrill, 2004). Comme l'observent les auteurs, les policiers sont plus enclins à utiliser une arme envers un individu intoxiqué aux drogues mais ne sont pas plus ou moins enclins à avoir recours aux armes à l'endroit des sujets intoxiqués à l'alcool. Dans un même ordre d'idée, Crawford et Burns (1998) ont démontré que les policiers sont plus enclins à opter pour l'intervention verbale envers des sujets aux facultés affaiblies par l'alcool mais non pas intoxiqués aux drogues. En bref, il est ardu de se prononcer avec certitude pour ce qui est de la relation où le sujet est intoxiqué aux substances psychoactives et le recours à la force. Toutefois, il importe de préciser que l'âge, le sexe, l'ethnicité et l'intoxication du sujet ont peu de chances d'être des variables causales. En d'autres termes, une variable à elle seule ne peut justifier un niveau de force plus ou moins élevé.

1.2.2 Contexte d'intervention

Les policiers reçoivent une formation pratique et théorique relative aux différents niveaux d'interventions dans la gestion des incidents. Ainsi, lorsque les policiers appréhendent un danger imminent, ils doivent intervenir pour maintenir l'ordre public et assurer leur sécurité et celle du public. Plusieurs études ont démontré que les caractéristiques individuelles influencent le policier dans sa décision à recourir à certains niveaux de force, notamment en raison du profilage, de la discrimination et de l'évaluation de la situation par le policier. Bien qu'un certain nombre de variables ait une

influence considérable sur l'évaluation menée par le policier, le comportement du sujet constitue un élément central dans le processus d'évaluation des risques. Afin de mieux comprendre les interventions policières comportant l'usage de la force, il est donc impératif de se pencher sur deux de ces facteurs, soit le niveau de résistance du sujet et la présence d'armes sur le sujet ou à proximité des lieux de l'intervention

Résistance et attitude

Comme mentionné précédemment, les caractéristiques du sujet peuvent influencer la perception du policier dans son évaluation de la situation. Il semble y avoir un consensus dans la littérature sur le fait que c'est le comportement du sujet qui influence véritablement le policier dans l'évaluation de la situation et donc, dans sa décision à recourir à certains niveaux de force (Garner et al, 2002; Terrill et al, 2008). En fait, plusieurs soutiennent que la résistance physique du sujet est un des facteurs les plus fortement corrélés au niveau de force qu'utilisent les policiers (Garner et al, 2002; McElvain et Kposowa, 2008; Lee et al, 2010). Il ressort de plusieurs écrits que le refus d'obtempérer aux ordres du policiers, l'intimidation verbale ou la manifestation d'indices de menaces au cours d'une intervention est plus susceptible de se terminer par la force policière (Black, 1980, Engel, Sobol et Worden, 2000; Klinger, 1994; Smith, 1987; Terrill et al, 2002; Worden, 1989, Worden et Shepard, 1996). En fait, cela s'explique par le fait que la résistance est étroitement associée au niveau de dangerosité du sujet et celui-ci pose une menace imminente et grave pour le policier et pour autrui s'il réussit à s'évader ou à prendre la fuite (Crow et Adrian, 2011). Certains montrent en outre qu'un sujet qui adopte une attitude ou des gestes menaçants lors d'une intervention influence la discrétion du policier (Bittner, 1967, Black et Reiss, 1971, Kaminski et al, 2004; Sherman, 1980; Worden et al, 1996). En bref, il est généralement admis par les chercheurs que la résistance ou la volonté de résister au cours d'une intervention est étroitement liée à une probabilité plus grande que le policier ait recours à des niveaux

de force plus élevés en raison du danger imminent (McCluskey et al, 2005; Paoline et al, 2004; Schuck, 2004; Terrill et al, 2008).

Armes

Bien qu'il puisse sembler évident que le fait de posséder une arme augmente les probabilités que le policier ait recours à la force, plusieurs travaux suggèrent des résultats mixtes (Crawford et al, 1998; Morabito et al, 1997; Terrill et al, 2003). D'une part, en ce qui concerne la présence d'arme à proximité des lieux, certains auteurs attribuent une relation significative entre cette caractéristique et l'utilisation de la force policière (Garner et al, 2002; McCluskey et al, 2005; Paoline et al, 2007; Sun et al, 2004; Worden, 1995). Certains auteurs précisent que les policiers sont plus enclins à faire un saut de niveaux dans l'échelle de continuum de la force en raison des indices de menaces imminentes et du danger potentiel lorsqu'ils sont confrontés aux individus détenant une arme (Garner et al, 2002; Sun et al, 2004; Terrill et al, 2002). D'autre part, Terrill et son Reising (2003) remarquent, quant à eux, que l'impact significatif de l'arme sur le niveau de force policier divergent en fonction du sexe du policier (Terrill et al, 2003). Il apparaît que les policières ne sont pas plus ou moins enclines à opter pour l'intervention verbale ou à la contrainte physique lorsque le suspect détient une arme, contrairement à leur collègue de sexe masculin. Cependant, les policiers sont plus susceptibles de recourir à la contrainte physique face aux individus brandissant une arme en raison du risque potentiel de victimisation que représente la continuation de l'action, le besoin d'assurer la justice et le maintien de l'autorité policière (Crawford et Burns, 2008).

En terminant, au plan des caractéristiques individuelles et situationnelles, le rapport de force d'une confrontation entre un policier et un individu a une influence dans l'évaluation globale de la situation par le policier. Bien que le niveau de résistance du sujet et son attitude soient des variables qui semblent avoir un effet considérable sur la décision du policier à recourir à la force, elles ne peuvent

avoir d'effet à elles seules (Lee et al, 2010). Plusieurs auteurs rapportent que c'est la synergie entre les facteurs individuels et situationnels qui contribuent à mieux comprendre le processus global de l'évaluation des risques par le policier. Certains avancent même que l'analyse des déterminants individuels ne permet pas de comprendre les réalités multiples qu'englobe le phénomène de la force policière (Lersch et al, 2008; Lee et al, 2010; Terrill et al, 2003). L'utilisation de la force est indissociable de l'environnement auquel elle se déploie et ne pas tenir compte des facteurs contextuels peut mener à des résultats moins riches et consistants (Lee et al, 2010; Sobol, Wu et Sun, 2013). Autrement dit, il est essentiel de se pencher sur les facteurs contextuels ayant un impact sur les niveaux de force afin de déterminer si le lieu de l'intervention a une influence sur le comportement du policier. Dans la prochaine section, un bilan critique des études ayant traité des facteurs contextuels en lien avec le niveau de force utilisé par la police sera présenté. De plus, il sera question des différentes explications théoriques apparentées au concept de la criminologie environnementale.

1.3 Facteurs contextuels

La littérature portant sur l'usage de la force par la police repose essentiellement sur les caractéristiques individuelles du sujet impliqué ainsi que sur les contextes d'intervention. Ces études ont exploré, entre autres, l'âge, le sexe, l'ethnicité, l'intoxication, la santé mentale, l'utilisation et la présence d'armes à proximité des lieux, le niveau de résistance ainsi que l'attitude du sujet lors de sa confrontation avec le policier (Garner, Maxwell et Heraux, 2002; Klinger, 1994, 1996; Novak, Frank, Smith et Engel, 2000; Terrill et Mastrofski, 2002). En effet, longtemps les chercheurs n'ont pas reconnu l'importance d'analyser l'environnement pour expliquer le phénomène de la force policière. Les premières recherches qui ont soulevé un intérêt pour les facteurs contextuels ont cependant opté pour une enquête de terrain de type ethnographique (Brown, 1981; White, 1972; Wilson, 1968). Bien que les résultats soient intéressants, certains ont remis en cause la validité et la fiabilité des analyses (Smith, 1986).

Récemment, il a été suggéré que le comportement du policier pouvait varier en fonction du quartier où il se trouve et que certaines caractéristiques permettent d'expliquer cette variation (Crawford et Burns, 2008; Klinger, 1997; Lee, Jang, Yun, Lim et Tushaus, 2010; Lersch, Bazley, Mieczowski et Childs, 2008; Smith, 1986; Sun, Payne et Wu, 2008; Terrill et al, 2003). Plus précisément, l'hypothèse mise de l'avant est que le comportement et la perception du policier sont susceptibles d'être non seulement influencés par les déterminants individuels du sujet, mais également par le secteur où il se trouve (les facteurs démographiques, économiques et les activités criminelles). Plusieurs ont donc examiné la relation entre les facteurs du quartiers et le comportement du policier et ce, à plusieurs niveaux d'agrégation. La section qui suit rapporte de manière critique les résultats obtenus des études nord-américaines qui se sont centrées sur les caractéristiques des quartiers pour mieux comprendre l'utilisation de la force par la police. Il convient de préciser que les variables contextuelles présentées s'inspirent largement de la littérature criminologique environnementale et des variables dites «traditionnelles» de la théorie de la désorganisation sociale.

Les facteurs associés à la désorganisation sociale

La désorganisation sociale se mesure à l'aide de quatre variables, soit la proportion de familles monoparentales, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la proportion de ménages à faibles revenus (Smith, 1986; Terrill et al, 2003). Comme mentionné précédemment, la désorganisation sociale d'un quartier empêche l'implantation d'un contrôle social formel (institutions) et informel (par ex. parents, voisins et citoyens) efficace. Le comportement et le pouvoir discrétionnaire du policier peuvent être influencés par le lieu de l'intervention. Plus particulièrement, les caractéristiques associées à la désorganisation sociale peuvent influencer plusieurs décisions et pratiques policières, notamment en ce qui concerne les arrestations, l'émission des constats d'infraction et le recours à la

force (Smith, 1986). Selon Terrill et son collègue (2003), les effets proprement contextuels peuvent influencer la perception et le comportement du policier dans sa décision à employer des niveaux plus élevés de force. Après avoir analysé 80 quartiers américains, ils ont démontré la relation significative entre les quartiers empreints de désorganisation sociale et les niveaux de force utilisés par les policiers envers les citoyens. Plus précisément, les résultats ont suggéré que les policiers sont plus enclins à employer des niveaux plus élevés de forces envers les citoyens dans les quartiers socialement désorganisés.

1.3.1 Hétérogénéité raciale

L'hétérogénéité raciale se mesure par la proportion de personnes appartenant à une minorité ethnique. Certains se sont également penchés sur cette dimension contextuelle afin d'expliquer pourquoi dans certains quartiers, il y a un usage plus fréquent des niveaux plus élevés de force (Kane, 2002; Lawton, 2007; Lersch et al, 2008; Smith, 1986). L'étude de Smith (1986) est une des premières recherches à mettre en relief les effets contextuels sur le comportement du policier. Les données recueillies dans le cadre de son étude reposent sur des observations de terrain menées à travers 60 quartiers américains durant l'été 1977. Le chercheur a procédé à l'analyse des relations entre l'environnement sociodémographique des quartiers et les niveaux de force employés par les policiers envers les citoyens. Il ressort de son étude que les policiers étaient plus enclins à procéder aux arrestations, à émettre des citations et à abuser de la force lorsque le quartier était composé d'une forte proportion de minorité ethnique. Autrement dit, les policiers étaient plus enclins à employer des méthodes d'intervention coercitives envers les citoyens dans les quartiers hétérogènes.

Kane (2002) s'est intéressé à examiner la déviance des policiers à New York et de ce fait, il a émis l'hypothèse selon laquelle les comportements abusifs des policiers seraient intrinsèquement liés à la désorganisation sociale du quartier. En élaborant une structure hiérarchique des données, Kane (2002) a démontré qu'un quartier socialement désorganisé génère une hausse de pratiques policières abusives, notamment par une utilisation plus fréquente de la force excessive. Spécifiquement, il ressort de ces analyses que le facteur le plus fortement associé aux inconduites policières fut le pourcentage de latino-américains.

Plus récemment, Lersch et ses collègues (2008) ont tenu compte des facteurs contextuels, en plus des facteurs individuels, pour permettre une meilleure compréhension du phénomène de la force policière. Pour mener leur étude, ils ont utilisé les données policières, les données issues du recensement américain et les données criminelles issues du service de police à l'étude. Les variables sélectionnées étaient le pourcentage de mères monoparentales, de logements vacants, de logements loués, de personnes issues de minorité visible, le taux de crime de violence ainsi que le taux de crime contre la propriété. Les auteurs ont observé un effet significatif venant de la proportion de minorité visible sur l'utilisation de la force policière. Ils ont également constaté que la force policière n'était pas répartie aléatoirement à travers les secteurs car il existait des points de concentration dans les quartiers à forte proportion de personnes issues de minorité visible. À l'inverse, à l'aide de la modélisation hiérarchique, Lawton (2007) n'a observé aucune relation significative entre l'hétérogénéité raciale et les niveaux de force employés par les policiers de Philadelphie.

1.3.2 Mobilité résidentielle et familles monoparentales

La mobilité résidentielle se mesure par la proportion de résidents qui ont déménagé au cours des cinq dernières années. Il est d'ailleurs aujourd'hui reconnu que les quartiers dont la proportion de déménagements est élevée connaissent des taux de criminalité supérieure à la moyenne. Cela s'explique par la création d'un plus grand anonymat et d'un affaiblissement du contrôle social formel et informel (Shaw et al, 1942). Cela dit, plusieurs auteurs suggèrent que les quartiers à forte mobilité résidentielle sont associés à un contrôle social informel plus faible (Shaw et McKay, 1969; Boivin et Ouellet, 2011). Par ailleurs, la famille monoparentale, soit les mères ou les pères élevant seul leur enfant, constitue un indicateur du désavantage social car il a été observé que la monoparentalité était souvent associée à une situation économique précaire et à une supervision parentale plus permissive (Coughlin et Vuchinich, 1996; Gottfredson et Hirschi, 1990; Savoie, 2007).

Quelques auteurs ont ainsi évalué l'influence de la mobilité résidentielle et de la proportion de familles monoparentales sur le niveau de force utilisé par le policier afin de déterminer si ces facteurs contextuels auraient une influence sur le comportement du policier (Kane, 2002; Lersch, Bazley, Mieczowski et Childs, 2008; Smith, 1986; Varano, Schafer, Cancino et Swat, 2010). D'une part, il a été observé que la relation entre la monoparentalité et la mobilité résidentielle associées à d'autres caractéristiques et le niveau de force utilisé par le policier était significative (Terrill et al, 2003). D'autre part, plusieurs suggèrent l'absence de relation statistiquement significative entre ces deux facteurs et le niveau de force employé (Lersch et al, 2008; Smith, 1986, Varano et al, 2010).

1.3.3 Les caractéristiques socio-économiques

Les variables qui traduisent le phénomène de la pauvreté sont le taux de chômage, la proportion de ménages à faible revenu, le pourcentage de résidents recevant l'aide gouvernementale et le pourcentage

de ménages sous le seuil du faible revenu (Savoie, 2005). Certains chercheurs rapportent que les difficultés économiques affaiblissent les contrôles sociaux formels et informels et génèrent des frustrations pouvant mener à l'hostilité et à l'agression (Bursik et Grasmick, 1993; Sampson et Raudenbush, 1999). Selon Kaminski (2008), l'isolement et la perception d'injustice sont générés par les difficultés économiques. Ces facteurs génèrent une proximité et une exposition plus fréquente entre les policiers et les délinquants motivés. De plus, les individus qui décident de s'installer dans un nouveau quartier font généralement des choix qui correspondent le plus à leur besoin compte tenu de leur moyen. Bien qu'on puisse retrouver des logements à coûts similaires dans plusieurs secteurs, certains choisissent de s'installer dans des quartiers empreints de désorganisation sociale. Les quartiers défavorisés se composent essentiellement d'une profusion de logements à louer, de familles monoparentales et de ménages à faibles revenus. Ceci étant, certains chercheurs ont formulé l'hypothèse explicative suivante : la pauvreté d'un quartier serait une caractéristique qui pourrait contribuer à expliquer le comportement du policier lors des interventions, notamment le niveau de force employé à l'égard des citoyens rencontrés dans ces quartiers (Bayley et Mendelsohn, 1967, Lee et al, 2010 ; Reiss et Bordua, 1977, Terrill et al, 2003).

Chômage

Le taux de chômage fait référence au pourcentage de personnes faisant partie de la population active qui sont au chômage. Il a été observé que le taux de chômage constitue un indice de menace sociale pouvant accroître le danger perçu par les policiers dans un quartier (Jacobs et Carmichael, 2002). Qui plus est, les policiers assignés dans des quartiers dont le taux de chômage est élevé sont plus à risque de subir la violence de la part des citoyens (Jacobs et al, 2002). Puisque les effets de la pauvreté d'un quartier sont susceptibles d'affecter le comportement et la perception du policier, certains chercheurs

ont examiné la relation entre le taux de chômage et les niveaux de force utilisés par les policiers. Certains ont remarqué la présence d'un lien statistiquement significatif entre les quartiers dont le taux de chômage élevé et le niveau de force employé par le policier (Terril et al, 2003; McCluskey et al, 2005). Plus récemment, Lee et ses collaborateurs (2010) ont testé l'hypothèse selon laquelle la pauvreté d'un quartier aurait un impact sur la perception du policier car le quartier serait considéré comme plus dangereux. Selon les données de leur analyse, il appert que le taux de chômage était positivement et statistiquement associé au niveau de force utilisé par le policier.

1.3.4 Structure démographique

Bien que très peu abordée dans la littérature criminologique, la composition de l'âge de la population est une variable qui mérite qu'on s'y attarde (Sun et al, 2008). Selon la littérature criminologique classique, les jeunes sont plus enclins à s'engager dans des comportements violents que les individus plus âgés (Hirschi et Gottfredson, 1983; Wilson et Herrnstein, 1985). Vers la fin des années 90, la première vague des *baby-boomers* a atteint l'âge de 50 ans. Au cours des prochaines années, plusieurs grandes villes nord-américaines connaîtront une augmentation rapide et prononcée de sa population vieillissante. Il se trouve que d'ici 2030, une personne sur quatre sera âgée de plus de 65 ans (Institut de la statistique du Québec, 2010). De fait, il est légitime de se demander si les activités policières pourraient varier d'un quartier à un autre en fonction de la composition juvénile d'un secteur. À titre d'exemple, un quartier composé d'un pourcentage élevé de personnes âgées de plus de 65 ans pourrait se traduire par une quasi-absence d'interventions policières coercitives. Sun et ses collègues ont mis à l'épreuve cette hypothèse dans leur étude (Sun et al, 2008). Les auteurs ont observé une diminution dans la probabilité d'utiliser la force par les policiers envers des citoyens lorsque le quartier était composé d'une forte proportion de personnes âgées. Cependant, la composition de la population ne

peut expliquer à elle seule le phénomène de la force policière. Plus précisément, c'est la synergie entre une attitude hostile et l'effet contextuel de la proportion de juvéniles dans un quartier qui permet d'expliquer les niveaux de force employés par les policiers (Sun et al, 2008).

1.3.5 Activités criminelles violentes

Les activités criminelles d'un quartier ont fréquemment fait l'objet d'analyse dans les recherches scientifiques (Bayley and Mendelsohn, 1967; Fyfe, 1979; Garner et al, 2002; Kania et Mackey, 1997; Lee et al, 2010; Terrill et al, 2003). Les études initiales recensées sur la question de l'usage de la force ont démontré l'existence d'une relation entre les interventions policières coercitives et la présence de la violence dans le quartier (Kania et al, 1997), entre le taux d'homicide (volontaire et involontaire) et le recours à la force (Fyfe, 1979) ainsi qu'entre le taux d'homicide d'un quartier et les niveaux de force employés (Bayley et al, 1967). Pour évoquer la violence d'un secteur, plusieurs auteurs ont calculé le taux d'homicide, soit le nombre d'homicide sur 100 000 habitants (Lersch et al, 2008; Terrill et al, 2003). Plusieurs ont rapporté qu'un quartier où le taux de criminalité est élevé pourrait influencer le déroulement de l'intervention policière, notamment sur les niveaux de force employés par le policier (Garner, Maxwell et Heraux, 2002; Lawton, 2007; Terrill et al, 2003). Pour ne donner qu'un exemple, lorsque le quartier connaît des taux d'homicide élevé, les policiers sont plus susceptibles de recourir à des niveaux plus élevés de force dans des contextes d'intervention similaire (Garner et al, 2002). Or, aucune définition formelle n'a été élaboré par les auteurs pour définir ce qu'ils considèrent comme une activité criminelle (Lee et al, 2010). Pour remédier à cet état de fait, Terrill et Reising (2003) ont plutôt calculé le taux d'homicide rapporté par 1000 habitants à travers trois villes américaines. Or, le critère d'échantillonnage demeure problématique car l'étude se centrerait exclusivement sur les homicides. Autrement dit, la portée de leur résultat demeure limitée puisque les chercheurs ont exclus toutes autres

formes de criminalité violente. En bref, bien que les études de Garner et ses collaborateurs (2002) et de Terril et son collègue (2003) puissent être instructifs, elles ont uniquement réalisé un examen des homicides. Cependant, pour mieux saisir le lien entre la criminalité d'un quartier et la force policière, certains ont proposé de jeter un éclairage nouveau sur les données criminelles en réalisant un examen distinct pour chaque activité criminelle de nature violente, notamment l'homicide, l'agression, les voies de fait et le vol (Lawton, 2007; Lee et al, 2010). Cependant, aucune relation significative n'a été observée (Lawton, 2007; Lee et al, 2010).

À la lumière des informations présentées dans cette section, nous observons que l'état de connaissances relatif aux facteurs contextuels associées au niveau de force est plutôt limité. De plus, les nombreuses limites méthodologiques et analytiques ne nous permettent pas de se prononcer avec certitude quant aux effets véritables des données contextuelles ayant un impact sur la force policière. Bien que les récentes études aient pu amener des résultats innovateurs et instructifs, des recherches supplémentaires sont essentielles car il y a un manque certain à combler dans la compréhension du domaine de l'emploi de la force et plus spécifiquement, les facteurs contextuels associés aux niveaux de force utilisé par le policier.

1.4 Théories et concepts liés à la perspective écologique

Dans cette troisième section, il est question des principales théories apparentées à l'usage de la force policière. Les quatre modèles théoriques retenues sont la théorie de la désorganisation sociale, la théorie des conflits, la théorie de la menace raciale et la théorie de l'écologie de la patrouille. Il est

essentiel de mettre en relief ces théories afin de mieux comprendre la potentialité des facteurs contextuels.

1.4.1 Théorie de la désorganisation sociale

La théorie de la désorganisation sociale a pris racine dans les travaux des sociologues américains Shaw et McKay de l'École de Chicago. Selon ces auteurs, il est impératif de tenir compte des caractéristiques du quartier pour expliquer les comportements déviants. L'hypothèse mise de l'avant par ces auteurs est que certains facteurs contextuels empêchent l'implantation d'un contrôle social formel (institutions) et informel (par ex. parents, voisins et citoyens) efficace. Ces caractéristiques sont au nombre de trois : la pauvreté, l'hétérogénéité raciale et la mobilité résidentielle. Plus précisément, les individus qui résident dans de tels quartiers entretiennent peu de liens sociaux significatifs avec les différentes institutions mise en place par la communauté. Conséquemment, les milieux empreints de désorganisation sociale crée des conditions propices à l'émergence de la délinquance et de la criminalité. À titre d'exemple, un jeune qui réside dans un quartier empreint de désorganisation sociale est probablement peu supervisé et encadré de sorte qu'il est plus susceptible de développer des comportements délinquants.

D'autres, pour leur part, ont utilisé la théorie de la désorganisation sociale pour mieux comprendre comment le contrôle social se mobilise dans les quartiers et entre les quartiers (Varano, Schafer et Cancino, 2009). Varano et ses collaborateurs (2009) rapportent que les organisations policières sont considérées comme des institutions sociales qui ont non seulement la capacité de fournir une multiplicité de service à la communauté, mais également d'améliorer l'ensemble de la qualité de vie d'un quartier. D'ailleurs, ils ont démontré que le travail du policier serait influencé par les caractéristiques du quartier. De même, Herbert (1997) et Klinger (1997) ont rapporté des résultats

similaires. Validée par la recherche et soutenue sur le plan empirique, la thèse de la désorganisation sociale a été transposée au thème spécifique de la force policière pour tenter d'expliquer pourquoi les policiers sont plus susceptibles d'employer des niveaux plus élevés de force dans les quartiers socialement désavantagés (Lawton, 2007; Terrill et Reisig, 2003). Cela s'explique possiblement par le fait que dans les quartiers socialement désavantagés, les sujets auraient davantage tendance à être impliqués dans des activités criminelles et ainsi, de se retrouver dans les situations comportant des cas d'arrestation. Par conséquent, les sujets seraient plus enclins à offrir une forte résistance lors de l'arrestation. Pour maîtriser le sujet, le policier répondrait avec un niveau de force qui convienne à la situation (Terrill et al, 2003).

1.4.2 Le modèle du conflit

La théorie du conflit soutient une logique quelque peu différente à celle de la théorie de la désorganisation sociale. L'application sociologique de la théorie du conflit a été introduite en Amérique du Nord durant les années 1960. Selon cette théorie, la société est non seulement incapable d'assouvir à ses besoins, mais également à ceux de sa collectivité. Les tenants de la théorie du conflit sont d'avis que la société est organisée pour servir les besoins d'une minorité aux dépens de la majorité (Collins, 1975; Chamblis, 1976). Dans une telle perspective, les problèmes sociaux sont considérés comme normaux. Par conséquent, les minorités visibles et les individus pauvres au plan économique sont plus susceptibles de subir des pratiques policières qualifiées de coercitives (Smith, 2003). Certains théoriciens du conflit ajoutent que le système de justice criminelle contrôle ces groupes afin de pouvoir les opposer plus encore à la classe dominante. Ce système va jusqu'à définir le comportement des citoyens pauvres et/ou issus de minorités visibles d'une manière telle qu'il est nécessaire d'avoir recours à des contrainte physique face à ceux-ci. En ce sens, ce groupe demeure sans pouvoir devant un

système capitaliste prônant la classe dominante. La théorie du conflit a été reprise par Warner (1997) pour tenter d'expliquer la variation dans la pratique d'enregistrement des événements par les policiers à Boston. Pour ce qui est des crimes contre les biens, l'auteur a observé que le nombre d'enregistrement des pratiques policières était lié aux caractéristiques sociodémographiques du quartier. Il semblerait même qu'il y aurait moins d'enregistrement dans les quartiers économiquement défavorisés. Autrement dit, les caractéristiques d'un quartier influenceraient le policier dans sa manière de compiler un crime. À la lumière de ces observations, on pourrait présumer que le modèle du conflit pourrait contribuer à la compréhension de ce qui influence le policier à recourir à une option de force par rapport à une autre.

1.4.3 Théorie de la menace raciale

Considéré comme un dérivé de la théorie du conflit, la théorie de la menace raciale, qui a pris racine dans les travaux de Jackson (1986), propose que les individus issus d'une minorité visible sont davantage contrôlés par les policiers comparativement aux individus qualifiés de blancs. En fait, l'auteure remarque que les patrouilleurs passent le plus clair de leur temps libre dans les quartiers défavorisés au plan socio-économique et à forte proportion d'individus issus de minorité visible. D'autres tenants de la théorie de la menace raciale rajoutent que les individus qui résident dans les quartiers pauvres sont perçues comme une menace potentielle pour l'organisation gouvernementale (Bayley et Mendelsohn, 1969; Harring, Platt, Speiglmann et Takagi, 1977; Jacobs et O'Brien, 1998). Conséquemment, l'usage de la force envers ces sujets considéré comme la solution pour contrôler la menace et rétablir l'ordre social (Blalock, 1967; Jackson, 1989). Par ailleurs, lorsque les policiers sont victimisés dans de tels secteurs, ils seraient plus enclins à employer une arme létale et à appliquer formellement la loi (Fyfe, 1980; Kane, 2002; Sherman et al, 1979; Smith, 1986, 2003; Warner, 1997). En somme, cette théorie stipule que les individus pauvres au plan économiques ont besoin de faire

l'objet d'un contrôle social de la part des institutions gouvernementales (Bayley et al, 1969). Selon la théorie de la menace raciale, les personnes issues de minorité visible sont plus exposées à la discrimination par les autorités policières. Les policiers vont évaluer le niveau de dangerosité et de menace d'une manière telle qu'il est justifié de recourir à certaines tactiques de contrôle dans des quartiers à forte proportion de minorité visible (Ousey et Lee, 2008).

1.4.4 Théorie de l'écologie de la patrouille

D'après la théorie de l'écologie de la patrouille formulée par Klinger (1997), les policiers assignés dans des quartiers défavorisés et violent seraient moins « vigoureux ». On entend par vigueur l'effort fournis par le policier au cours de son travail. Spécifiquement, l'effort du policier se définit comme le niveau d'implication et de participation lors des arrestations, de la compilation des rapports et des enquêtes. Selon l'auteur, l'élaboration d'un tel modèle conceptuel permet de mieux saisir le comportement du policier dans un quartier où le taux de criminalité est élevé. À la lumière de ces observations, Klinger (1997) soutient l'existence d'un lien unissant le taux de criminalité d'un quartier, la gravité du crime commis et l'effort fournis par le policier. L'explication théorique de son modèle se fait en deux temps. Dans un premier temps, pour expliquer la relation entre le comportement du policier et les caractéristiques du quartier où il se trouve, Klinger (1997) avance que le policier arrive à percevoir le crime comme une « chose normale » dès lors qu'il devient familier avec un quartier criminogène. En d'autres termes, le crime devient une norme aux yeux du policier. De ce fait, il va tendre à consacrer moins d'effort de travail lorsque les crimes commis sont de moindre gravité. Toutefois, les crimes qui surpassent la « normalité » seront traités avec plus de vigueur, notamment les homicides. Le policier va consacrer plus d'effort de travail que le policier assigné dans un quartier voisin lorsque la nature du crime commis serait violente. Dans un second temps, dans les quartiers hautement problématique en

terme de criminalité, le policier est plus susceptible de percevoir la victime comme méritante de ce qui lui arrive et va tendre à négliger certaines catégories de crimes (Klinger, 1997). Spécifiquement, le policier va tendre à associer la victime aux problèmes d'alcool, de drogues et à la déscolarisation. En bref, l'effort total fournis par un policier assigné dans un quartier criminogène serait moins vigoureux. Cela signifie que la charge de travail, le cynisme ainsi que les ressources humaines des organisations policières chargées de maintenir l'ordre public et la sécurité seraient affectés. La théorie de l'écologie de la patrouille a été contestée à maintes fois par plusieurs chercheurs, notamment pour ce qui est de son application pratique (Lawton, 2007; Terrill et Reisig, 2003).

À la lumière des informations présentées dans cette première sous-section, certains pourraient avancer que la théorie de la désorganisation sociale contribue à justifier la raison pour laquelle le lieu peut avoir une influence sur l'emploi de la force par la police. À l'inverse, d'autres pourraient soutenir que c'est plutôt le modèle du conflit qui explique pourquoi les personnes issues de minorités visibles et les individus pauvres au plan économique sont plus à risques de subir des contraintes physiques de la part des policiers (Fyfe, 1980; Sherman et al, 1979). Quoi qu'il en soit, il n'existe pas de théorie systématique permettant d'explicitier l'effet de l'environnement sur le comportement du policier (Klinger, 2004). Il importe de mentionner que notre mémoire ne repose pas sur la vérification des théories préalablement expliquées. Les explications théoriques ont pour objectifs de contribuer aux connaissances sur les facteurs individuels et contextuels associés aux niveaux de force policier.

1.5 Problématique

Plusieurs facteurs individuels et situationnels associés aux niveaux de force policier ont été relevés dans la recension. Or, les études portant sur le thème spécifique des facteurs contextuels sont caractérisées par leur extrême rareté. Par conséquent, il est ardu de se prononcer avec certitude quant

aux facteurs ayant un impact véritable sur les niveaux de force policier en raison des résultats mitigés. Qui plus est, il demeure imprudent de généraliser les résultats de ces recherches car elles sont principalement américaines. Les résultats ne s'appliquent pas nécessairement au contexte québécois. En effet, le territoire étudié connaît un des taux de criminalités les plus bas en Amérique du Nord, possède un climat et une situation géographique très particulière, ce qui le différencie nettement des autres villes où les études ont eu lieu. Aussi, les travaux sont difficilement comparables entre eux car ils proposent généralement une variable dépendante distincte et suggèrent une méthodologie différente. Plus précisément, les critères d'échantillonnage ainsi que l'opérationnalisation des variables du modèle demeurent problématique, en plus des analyses statistiques très souvent inappropriées (Heraux, 2010). Enfin, à notre connaissance, aucune étude canadienne ne s'est intéressée à analyser la relation entre les niveaux de force et les facteurs individuels/situationnels (niveau 1) et les facteurs contextuels (niveau 2) pour mieux comprendre l'utilisation de la force par la police. C'est la raison pour laquelle il s'avère primordial d'améliorer notre compréhension relative au niveau de force employé par le policier en se centrant sur le contexte environnemental car il y a toujours un manque de connaissances important sur ce thème spécifique.

Ce mémoire constitue un travail qui permet très certainement de faire la lumière en matière d'usage de la force policière. Afin de pallier à certaines lacunes de la recherche et de la théorie, notre travail de recherche vise à mieux comprendre les facteurs individuels, situationnels et contextuels qui sont liés au niveau de force utilisé par les policiers lors d'une intervention dans les postes de quartier et dans les secteurs de recensement provenant d'un corps policier canadien pour une période couvrant les années 2007-2011. Concrètement, trois objectifs spécifiques sont poursuivis dans le cadre de ce projet de recherche. Dans un premier temps, il s'agit de cartographier l'adresse des interventions policières qui ont nécessité l'utilisation de la force par la police à sa localisation spécifique à l'aide d'une application

spatiale. Dans un second temps, il s'agit d'identifier les facteurs individuels et situationnels qui sont liés au niveau de force utilisé par le policier dans les postes de quartiers et dans les secteurs de recensement à l'aide des modèles hiérarchiques. Dans un troisième temps, l'étude vise à déterminer si le lieu peut influencer le déroulement de l'intervention policière et si oui, d'identifier les facteurs contextuels. Le chapitre suivant s'attarde sur la méthodologie par une description détaillée de la provenance de données, de l'opérationnalisation des variables et des analyses statistiques réalisées pour atteindre les objectifs.

CHAPITRE 2

Méthodologie

2.1 Les données à l'étude

Avant toute chose, il convient de préciser que trois sources de données sont employées dans notre analyse, soit les rapports d'incidents déclarés d'usage de la force d'un service de police canadien, les données issues du recensement canadien de 2006 et les données criminelles issues du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC).

Les rapports d'évènements

La première source de données utilisée est le rapport d'intervention policière de l'usage de la force provenant d'un corps policier canadien. Cette première source recense les facteurs individuels et situationnels (premier niveau). La période d'analyse s'étend sur une période cinq années, soit de janvier 2007 à décembre 2011. Par ailleurs, quelques précisions s'imposent en ce qui concerne la compilation des rapports d'usage de la force. Le rapport d'usage de la force est un rapport complémentaire au rapport classique qui est rédigé pour préciser les circonstances de l'intervention, du ou des sujets qui ont subi la force et des moyens employés par le ou les policiers impliqués dans l'intervention (Boivin, 2013). Le rapport est rédigé pour deux principales raisons : la rétroaction auprès des policiers et la reddition de comptes. La reddition de comptes informe le public sur l'utilisation de la force dans les circonstances spécifiques : lorsqu'il y a usage de l'aérosol capsique ou d'un niveau de force supérieur selon le tableau de problématique de l'emploi de la force, lorsque le sujet ou le policier subit des blessures et ce, peu importe le niveau de force qui a été utilisé, lorsqu'il y a utilisation de la chaise de contention, lorsqu'il y a utilisation du chien en mode d'appréhension et lorsqu'il y a déploiement en mode démonstration de l'arme d'impact à impulsion électrique ou de l'arme d'impact à projectile (Boivin, 2013).

Cependant, les interventions verbales, l'invitation physique et les techniques légères à mains nues n'ont pas été retenues dans le cadre de la recherche car elles ne sont pas systématiquement consignées par les policiers. Par ailleurs, la banque de données contient des informations telles que la description de l'évènement, la description du sujet principal impliqué et de son comportement, les motifs d'utilisation de la force ainsi que les neuf niveaux de force pouvant être utilisés par le policier. Selon le Tableau de problématique de l'emploi de la force de l'École nationale de police du Québec, les neuf niveaux de force, allant du niveau le plus faible au niveau le plus élevé, sont l'intervention verbale, l'invitation physique, les techniques légères à mains nues, l'aérosol capsique, les techniques puissantes à mains nues, l'arme intermédiaire, l'arme d'impact à projectile, l'arme à impulsion électrique et l'arme à feu². Ce tableau se caractérise par la notion de gradation de la force utilisée dans les interventions policières et par un ajustement constant du niveau de force en fonction du degré de résistance du sujet. En octobre 2012, un changement significatif s'est opéré dans le domaine de l'emploi de la force car le Tableau de la problématique de l'emploi de la force a été remplacé par le Modèle National de l'emploi de la force. Spécifiquement, ce changement s'est réalisé dans le but d'uniformiser les standards québécois avec les standards canadiens tout en mettant l'environnement de l'intervention au premier plan. Il convient également de préciser que le recours à l'usage de la force est balisé et enseigné uniformément à tous les policiers du Québec, sauf formation complémentaire (certains policiers sont formés à certaines techniques spécifiques). Cependant, nous n'avons pas eu recours au nouveau modèle car nos données ont été recueillies avant ce changement.

Les données de recensement

La deuxième source de données est issue du recensement canadien de 2006 générée par Statistique Canada. Cet organisme national brosse un tableau statistique sur la structure économique et sociale du

pays. Les données du recensement de 2006 composent la totalité de nos variables sociales et économiques au niveau supérieur. Ceci dit, bien que notre étude repose sur les interventions de forces policières entre les années 2007 et 2011, nous avons décidé de nous centrer exclusivement sur les données de recensement de 2006. En fait, au moment de la collecte de données, il nous a été impossible d'obtenir à terme tous les données nécessaire issues du recensement de 2011. De plus, en raison des changements méthodologiques, la comparaison entre les données du recensement de 2011, à participation volontaire, avec ceux de 2006, obligatoire, n'a pas été possible (Statistique Canada, 2013). Également, l'organisme fait mention d'une qualité moindre des données aux niveaux géographiquement inférieurs à 5000 personnes et de l'absence d'indicateur global de qualité pour les sous-populations. Ainsi, une vigilance accrue est de mise avec les données du recensement de 2011 (Statistique Canada, 2013). Par ailleurs, puisque l'enquête était à participation volontaire, on peut présumer que les personnes défavorisées sur le plan économique et les immigrants récents n'ont pas répondu au questionnaire.

Les données criminelles

En ce qui a trait aux données portant sur la criminalité, elles proviennent des données criminelles de 2011 issues du programme de la DUC, soit la Déclaration Uniforme de la Criminalité. Mise en œuvre en 1962, ce programme de déclaration recueille des données agrégées sur les actes criminels déclarés par la police afin de mesurer la fréquence et les caractéristiques des crimes. Les crimes qui ont été retenues pour constituer la variable faisant référence aux taux de criminalité sont les crimes d'agression de la DUC, soit l'homicide, les tentatives de meurtre, les voies de fait, le vol qualifié, l'enlèvement et la séquestration.

Par ailleurs, deux niveaux d'analyse ont été considérés. En fait, il ressort des recherches que le sens et la signification des résultats d'analyses ne sont pas influencés par le niveau d'agrégation (Ouimet, 2000; Wooldredge, 2002). Or, certains chercheurs ont émis des critiques quant aux nombreuses fusions des postes de quartiers (Boivin et Ouellet, 2011). Spécifiquement, ces auteurs font mention de la difficulté actuelle à différencier les quartiers en raison de leur homogénéisation (Boivin et Ouellet, 2011). Toutes les analyses sont d'abord réalisées au niveau des quartiers puis répliquées au niveau des secteurs de recensement. La première unité d'analyse spatiale est le poste de quartier (PDQ) qui correspond à l'unité géographique opérationnelle du service de police (n=33). Plus précisément, le territoire étudié est composé de 33 postes de quartiers. Chaque poste de quartier compte une équipe multidisciplinaire qui comprend une équipe de direction, un module d'actions par projet et un groupe de patrouilles et de réponses aux appels. La seconde unité d'analyse correspond au secteur de recensement. Le secteur de recensement désigne une «petite région relativement stable. [...] qui comptent habituellement une population de 2500 à 8000 habitants. Ils sont situés à l'intérieur de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau compte 50 000 habitants ou plus.» (Statistique Canada, 2013). Selon le découpage géographique de Statistique Canada, le territoire étudié compte 506 secteurs de recensements. Notons qu'un quartier se compose de 6 à 23 secteurs de recensement et qu'en moyenne, 15 secteurs de recensements composent un quartier. Afin de faciliter l'analyse infra-métropolitaine, le découpage géographique a été réalisé de manière à ce que la population de chacun des secteurs de recensement soit le plus homogène possible.

Notre premier niveau d'analyse (facteurs individuels et situationnels) se base sur le niveau de force que déclarent les policiers lors de leurs interventions (n=1674). 1860 rapports d'usage de la force ont été rédigés durant la période à l'étude. Cependant, plusieurs ont été exclus en raison de la compilation de plusieurs rapports pour un même incident. Spécifiquement, lors d'une intervention policière impliquant une utilisation de la force, deux policiers ou plus présents au cours d'une intervention ont consigné un

rapport respectif. De plus, certains rapports ont été rédigés alors qu'un niveau de force moins important que l'aérosol capsique a été utilisé. En ce sens, puisque notre variable dépendante est une valeur ordinale mesurant le niveau de force maximal employé par le policier, les interventions qui n'ont pas nécessité l'emploi de l'un des cinq niveaux de force ont été exclues de l'analyse. Finalement, quelques rapports ont été exclus de l'analyse car il était impossible de localiser l'incident (adresse manquante ou erronée).

2.2 Opérationnalisation des variables

Pour atteindre l'objectif principal de ce mémoire, qui consiste à l'analyse des caractéristiques individuelles, situationnelles et contextuelles permettant de prédire le niveau de force maximale employé par le policier, deux catégories de variables sont employées, soit la variable dépendante qui correspond au niveau de force maximal employé par le policier et les variables indépendantes reliées aux caractéristiques du sujet et des résidents du territoire.

2.2.1 Variable dépendante

Comme souligné précédemment, les données de notre variable dépendante, soit l'interprétation du niveau de force maximal déclaré par le policier lors d'une intervention, proviennent des rapports d'incidents déclarés d'usage de la force survenus entre janvier 2007 et décembre 2011. On constate qu'entre ces années, il y a eu 1674 interventions nécessitant l'usage de la force. Comme il a été mentionné précédemment, cinq niveaux de force forment la variable dépendante. Le tableau 1 offre un résumé des variables dépendantes et indépendantes à l'étude. Puisque les résultats descriptifs présentent des similitudes entre les postes de quartiers et les secteurs de recensement et afin d'éviter les redondances, cette première section porte sur les résultats obtenus dans les postes de quartiers.

La distribution de la fréquence suggère que les niveaux de force physique les plus fréquemment employés par les policiers sont les techniques puissantes à mains nues (n=607; 33,4%), suivi du bâton (n=521; 28,7%) et de l'aérosol capsique (n=470; 27,5%). On découvre que peu d'interventions nécessitent une utilisation des armes d'impact à projectiles et à impulsion électrique (n=99; 5,5%) et des armes à feu (n=14; 0,8%). Initialement, les forces contenues dans notre base de données étaient des séries de variables nominales indiquant si oui ou non la force a été employées. Pour saisir le niveau de force le plus élevé, plusieurs auteurs ont proposé une classification hiérarchique des niveaux en s'inspirant du continuum de la force (Lawton, 2007; Lee et al, 2010). Ainsi, pour continuer dans cette logique et celle des services policiers canadiens, nous avons construit une échelle ascendante des niveaux de force.

La variable dépendante est une valeur ordinale à cinq catégories. Elle correspond au niveau de force maximal qu'ont déclaré les policiers lors de leurs l'interventions, allant du niveau le plus faible au niveau de force le plus élevé selon le tableau : 1- l'aérosol capsique, 2- les techniques puissantes à mains nues, 3- le bâton, 4- l'arme d'impact à projectiles et l'arme à impulsion électrique et 5- l'arme à feu. Notons que les policiers peuvent parfois avoir recours non pas un, mais à plusieurs niveaux de force envers le sujet au cours d'une intervention. Par exemple, le policier peut avoir utilisé au cours d'une intervention l'aérosol capsique et le bâton. Cependant, seul l'usage du bâton est Par ailleurs, il convient de faire quelques remarques concernant les niveaux de forces analysés dans notre étude. Tout d'abord, l'aérosol capsique, soit le premier niveau de force de notre échelle, est une substance naturelle dérivée de la plante du poivre de cayenne et tend à provoquer une incapacité partielle par irritation cutanée ou inflammation des muqueuses (École nationale de police du Québec, 2011). Quant aux techniques puissantes à mains nues, elles regroupent la technique de diversion (coup de pied et/ou

Tableau 1. Statistiques descriptives des variables à l'étude

<i>Variables indépendantes</i>				
NIVEAU 1 (Facteurs individuels/situationnels)	Moyenne Poste de quartier N=1674	Écart-type Poste de quartier	Moyenne Secteur de recensement N=1674	Écart-type Secteur de recensement
Âge (en années)	31,30	2,79	31,30	2,79
Sexe (1=homme)	0,93	0,07	0,93	0,07
Apparence ethnique (1=non-blancs)	0,48	0,19	0,48	0,19
Intoxication (1=oui)	0,50	0,16	0,50	0,16
Résistance physique (1=oui)	0,84	0,10	0,84	0,10
Présence d'une arme (1=oui)	0,18	0,26	0,18	0,25
NIVEAU 2 (Facteurs contextuels)	Moyenne Poste de quartier (N=33)	Écart-type Poste de quartier	Moyenne Secteur de recensement (N=506)	Écart-type Secteur de recensement
Minorité visible	0,25%	0,13	0,23%	0,15
Mobilité résidentielle	0,44%	0,08	0,45%	0,11
Familles monoparentales	0,21%	0,06	0,21%	0,07
Chômage	12,97	2,33	12,88	7,04
Ménage à faibles revenus	0,30%	10,99	0,30%	13,36
Crime contre la personne	537,06	263,40	36,09	28,12
<i>Variable dépendante</i>				
<i>Niveau de force maximal</i>				
	N			
1=Aérosol capsique	470 (27,50%)			
2= Techniques puissantes à mains nues	607 (33,40%)			
3=Bâton	512 (28,70%)			
4=Arme d'impact à projectiles et armes à	99 (5,50%)			
5=Arme à feu	14 (0,80%)			

coup de coude), la technique de contrôle par l'encolure et le fait d'amener le sujet au sol. Puis, le bâton est un terme générique qui regroupe plusieurs types d'armes de contact (Boivin, 2012). Principalement, l'utilité de ces armes sont au nombre de trois: la diversion, le bouclier ou le levier. Ceci étant, les trois types de bâtons retenus dans nos analyses sont le bâton télescopique (équipement de base des policiers au sein du service étudié), le PR-24 et le bâton de 36 pouces. Les deux derniers, soit le PR-24 et le bâton de 36 pouces, sont utilisés dans les situations de contrôle de foule. Les armes d'impact à projectile regroupent le projectile *arwen* et le *exact impact*. Ces deux types d'armes sont des fusils multifonctions pouvant contenir jusqu'à cinq projectiles de 37 mm (balles de plastiques, balles de caoutchouc, grenades lacrymogènes ou gaz irritants). Ces projectiles peuvent être tirés en moins de quatre secondes et ce, à une vitesse à plus de 250 km/h. Ces armes sont, pour ainsi dire, exclusivement utilisées à l'égard des individus représentant une menace grave pour les policiers. Les appareils en mode laser ou lumière constituent les armes à impulsion électrique, communément appelé *Taser*. Bien que les armes à impulsion électrique et les armes à d'impact à projectile soient employées dans des contextes d'intervention différents, soit la première en contexte d'intervention individuelle et la seconde en contexte d'intervention de foule, elles ont été fusionnées car elles ont une fonction équivalente, soit la neutralisation du sujet. Enfin, l'arme à feu, l'équipement de base des policiers, se définit par l'envoi à distance de projectiles pouvant causer des blessures graves ou la mort (Boivin, 2012).

Il convient de faire certaines mises en garde quant à l'utilisation des rapports de police. Le niveau de force que déclare le policier lors d'une intervention ne permet pas de déterminer s'il y a eu une utilisation d'une force plus grande que nécessaire ou sans motif raisonnable. Par ailleurs, peu de policiers vont admettre qu'ils ont fait usage d'une force excessive ou injustifiée (Alpert et al, 1997). Il est donc important de garder en tête que les données utilisées ne reflètent qu'une partie du phénomène, soit la perception du policier impliqué dans une intervention.

2.2.2 Variables indépendantes

Caractéristiques individuelles et situationnelles

Suivent ensuite les variables indépendantes qui s'inspirent de la littérature criminologique. Afin de répondre à nos objectifs, les variables indépendantes retenues pour constituer notre premier niveau d'analyse sont les caractéristiques individuelles du sujet ainsi que les caractéristiques situationnelles. Ces caractéristiques sont au nombre de six, soit l'âge, le sexe, l'ethnicité, l'intoxication, la résistance physique et la présence d'armes sur le sujet ou à proximité des lieux. Les facteurs individuels et situationnels ont été regroupés pour constituer le premier niveau d'analyse car ils correspondent aux éléments immédiats de la situation.

Caractéristiques individuelles du sujet

Au niveau des caractéristiques du sujet, quatre variables ont été sélectionnées. Ces variables sont l'âge, le sexe, l'origine ethnique et l'intoxication aux substances psychoactives. Nos résultats suggèrent que l'âge moyen des sujets impliqués dans une intervention policière nécessitant l'usage d'une force physique était de 31,3 ans. Pour ce qui est du sexe du sujet, la variable catégorielle dichotomique distingue les hommes des femmes; 93% (1557) des sujets sont des hommes. Pour tester le lien d'association entre l'origine ethnique du sujet et le niveau de force utilisé par le policier lors d'une intervention, l'origine ethnique a été réduite à deux catégories. En fait, il semble y avoir une certaine inconsistance dans la façon dont l'apparence ethnique est notée par les policiers. Par exemple, un même individu peut être identifié « Noir » lors d'une intervention et « Sud-Américain » dans une autre. Plusieurs catégories ont été regroupées afin d'éviter cette confusion liée à la codification inexacte de la variable. 48% (809) sont le fait d'individus appartenant à une minorité visible. Par ailleurs, lors d'une

intervention, le policier évalue également la perception des capacités du sujet, notamment par l'ingestion de drogues ou d'alcool. L'objectif ultime consiste à déterminer si les individus sous l'effet de substances psychoactives sont plus susceptibles de subir des niveaux plus élevés de force comparativement au sujet sobre. Lorsqu'il y a des signes évidents d'intoxication, le policier est amené à noter la substance consommée par le sujet : alcool, drogues ou médicaments. Or, il semble également y avoir une certaine inconsistance dans la manière dont l'intoxication du sujet est notée. À titre d'exemple, un policier peut percevoir un sujet intoxiqué à l'alcool alors qu'un autre policier notera que le sujet est plutôt intoxiqué aux drogues. Pour éviter cette confusion, la variable a donc été dichotomisée et a été créée par l'addition des sujets intoxiqués à l'alcool, aux drogues et/ou aux médicaments au moment de l'intervention policière. La moitié (837) étaient sous l'effet de l'une ou l'autre de ces substances au moment de subir la force policière.

Caractéristiques situationnelles

Pour tenir compte de l'impact des caractéristiques situationnelles sur le niveau de force utilisé par le policier, deux variables binaires ont été créées, soit la résistance physique et la présence d'une arme sur le sujet ou sur le lieu de l'intervention. Tout d'abord, le degré de résistance, l'un des premiers éléments de la justification du choix du niveau de force utilisée, a été analysé. La résistance physique a été créée par l'addition de quatre indicateurs que sont la résistance physique passive, la résistance physique défensive, l'agression physique et l'agression physique grave (1= résistance physique). Les données présentées suggèrent que dans 84% (1406) des interventions coercitives analysées, les sujets ont physiquement résisté à l'intervention. Pour la question des armes à proximité, nous avons analysé si la présence d'arme sur le sujet ou sur les lieux avait un effet sur le niveau de force policier. Les catégories d'armes rencontrées par les policiers sont le couteau, l'objet contondant, l'objet pointu, l'arme à feu et

les autres armes (ex : cônes de circulation, bonbonnes d'aérosol et chiens agressifs de type pitbull). Dans 8% (301) des interventions, il y avait présence d'armes sur le sujet ou à proximité des lieux.

Les variables indépendantes au niveau des caractéristiques contextuelles

Pour analyser l'effet des caractéristiques du quartier sur le niveau de force, cinq facteurs sociodémographiques ont été sélectionnés, soit la proportion de familles monoparentales, la proportion de mobilité résidentielle, la proportion de minorité visible, l'hétérogénéité ethnique et le taux de chômage. En ce qui a trait aux données criminelles, le taux de criminalité contre la personne a été retenu.

La première variable sociodémographique analysée est l'hétérogénéité ethnique. La variable se mesure par la proportion de personnes appartenant à une minorité visible (Boivin et Ouellet, 2011). Il convient de préciser que la question de l'hétérogénéité raciale est un facteur largement étudié dans les études criminologiques américaines. On remarque qu'en moyenne, les quarts des résidents d'un quartier sont issus d'une minorité visible. Pour la question de la mobilité résidentielle, elle se mesure par le pourcentage de résidents montréalais qui ont déménagé au cours des cinq dernières années ayant précédé le recensement. Les résultats indiquent que 44% des résidents ont déménagé au cours des cinq années précédentes. Ensuite, la variable «famille monoparentale», soit le père ou la mère une comme personne-repère de la famille économique, se traduit par le pourcentage de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles recensées. 21% des résidents d'un quartier vivent le phénomène de la monoparentalité. Pour mesurer la pauvreté relative, la variable économique introduite dans nos analyses est le taux de chômage. Le taux de chômage se calcule par le nombre de chômeurs divisé par le total de la population active (15 ans et plus), multiplié par 100. Dans notre étude, nous avons

considéré le taux de chômage chez les 15 à 24 ans. Les résultats indiquent que près de 13% des jeunes âgées entre 15 et 24 ans sont au chômage. La pauvreté relative d'un secteur a été calculée par la proportion de ménages à faible revenu. En moyenne, 30 % de la population vivait dans un ménage à faible revenu. Enfin, nous avons analysé l'effet du taux de crime de violence sur le niveau de force policier maximal car certains suggèrent que les quartiers à haute criminalité sont susceptibles d'influer la perception et le comportement du policier (Klinger, 1997; Lee, 2008). Le taux de criminalité contre la personne fait référence au nombre de crimes violents par 100 000 habitants. Plus précisément, les crimes analysés sont le meurtre, la tentative de meurtre, les agressions sexuelles, l'enlèvement et le vol qualifié. Bien que la variation d'un taux peut être attribuable à la variation d'un numérateur, supposant ainsi l'existence d'une relation entre la taille de la population d'un secteur et le nombre de crimes, nous avons préféré utiliser le taux plutôt que le volume (Hartnagel et Lee, 1990). En fait, un nombre considérable d'études utilisent cette mesure afin de simplifier la comparaison des secteurs de grandeurs différentes (Boivin et Ouellet, 2011). Afin de tenir compte du flux total de la population au cours de la journée, le taux pondérée a été calculée pour les postes de quartiers et les secteurs de recensement. En fait, la population flottante peut influencer à la hausse le taux de criminalité d'un quartier et d'un secteur de recensement en raison de l'arrivée d'individus venus pour travailler le jour et se divertir la nuit. Cela dit, selon nos résultats, il se commet en moyenne 537 crimes contre la personne par 100 000 habitants dans la ville à l'étude.

À la lumière des résultats présentés, il nous est permis de dresser quelques constats. Le policier fait le plus souvent usage d'une contrainte physique envers le citoyen lorsque celui-ci est jeune, de sexe masculin et résiste physiquement à l'intervention. Ces résultats ne sont à priori pas étonnant. La manière dont le policier va percevoir et évaluer la situation dépend surtout des caractéristiques du sujet. Les jeunes sont plus susceptibles de subir la force policière car ils ont une condition physique, des aptitudes et des capacités qui diffèrent largement des individus plus âgées. En ce sens, ils sont plus

susceptibles de résister physiquement à l'intervention, nécessitant ainsi des mesures plus coercitives de la part des policiers. De plus, il est clair que le fait d'être un homme influe la façon dont le policier va percevoir la situation, notamment en raison de sa taille et de sa force. Les hommes représentent une plus grande menace envers l'intégrité physique des policiers et des citoyens (Boivin, 2013).

2.3 Stratégie analytique

Comme mentionné précédemment, les études qui ont traité simultanément et indépendamment les caractéristiques de premier niveau (caractéristiques individuelles du sujet et situationnelles) et les caractéristiques de second niveau (les caractéristiques du quartier) sont plutôt limitées en nombre. De plus, elles sont principalement américaines et proposent une variable dépendante distincte et une méthodologie différente. Afin de remédier à cet état de fait, la modélisation hiérarchique sera employée.

Afin de répondre à l'objectif de notre mémoire, la méthode d'analyse privilégiée est une analyse quantitative et nous avons eu recours à la modélisation hiérarchique. Les analyses ont été effectuées à l'aide du logiciel SPSS et du logiciel HLM version 7. Spécifiquement, les modèles de régression conventionnels présentent des lacunes dans l'analyse des caractéristiques associées au niveau de force policier. Ces modèles ne peuvent tenir compte de la structure hiérarchique des données dans l'estimation des paramètres. Or, la prise en compte des facteurs contextuels en plus des facteurs individuels permet une meilleure identification des caractéristiques ayant un impact sur le niveau de force. C'est pourquoi il est justifié de recourir à une modélisation hiérarchique car elle permet d'examiner indépendamment et simultanément l'impact des facteurs individuels et contextuels sur le niveau de force maximal employé par le policier tout en assurant une meilleure validité des résultats.

De plus, le modèle multiniveaux permet une estimation des écarts-types des paramètres des effets contextuels tout en tenant compte de la violation de l'hypothèse l'indépendance.

Dans un premier temps, pour documenter le niveau de force utilisé dans les postes de quartiers (PDQ) et dans les secteurs de recensement (SR), une analyse descriptive a été réalisée. Ces statistiques permettent de cerner le potentiel explicatif du recours à la force policière et assurent une meilleure validité des données. Autrement dit, l'utilité d'une analyse exploratoire des données consiste à orienter nos choix dans les analyses subséquentes. Quelques précisions méritent d'être explicités au niveau des valeurs manquantes. En ce qui a trait à la variable de l'âge du sujet, nous avons imputé la moyenne aux valeurs manquantes (*Meansubstitution*). Pour ce qui est de la variable qui caractérise le genre du sujet, nous avons substitué les valeurs manquantes par la probabilité qu'elles appartiennent à une catégorie à partir d'autres variables de la base de données.

Dans un second temps, pour mener nos analyses multivariées, chaque événement de la force policière a été géocodé pour représenter géographiquement les interventions policières sur le territoire. Le géocodage nous a permis d'associer un point de l'espace (l'intervention policière) à ses coordonnées (numéro de rue) et il a été effectué à l'aide du logiciel *ArcMap*. Ces événements géocodés nous ont permis de d'établir dans quel secteur de recensement et dans quel poste de quartier l'évènement a eu lieu. En effet, chaque unité de niveau inférieur (les caractéristiques individuelles) s'est vue assigner l'indicateur, soit le poste de quartier pour la première analyse et le secteur de recensement pour la seconde, représentant l'unité du niveau supérieur (les caractéristiques contextuelles) dans laquelle elle se trouve.

Dans un troisième temps, nous avons effectué des analyses bivariées afin de déterminer s'il existe une association entre les variables indépendantes ainsi qu'entre chacune de nos variables indépendantes et

notre variable dépendante. En fonction de ces analyses bivariées, nous avons du générer une analyse factorielle exploratoire afin de dégager les principales dimensions au niveau contextuel. Cette méthode statistique s'applique à un ensemble de variables afin d'identifier les facteurs d'un concept qui sont indépendants les uns des autres (Tabachnick et Fidell, 2001). L'analyse factorielle permet ainsi d'éliminer la variance d'erreur dans la mesure des concepts. Le nombre de facteurs retenus dépend de la valeur propre (*eigenvalue*), qui se doit d'être supérieur à 1.

Six variables ont été incluses dans l'analyse : la proportion de familles monoparentales, la proportion de mobilité résidentielle, la proportion des résidents vivant dans un ménage à faible revenu, la proportion de minorité visible, le taux de chômage et le taux de criminalité violente. Les résultats ont permis de dégager trois dimensions. La première dimension, le désavantage social, distingue les postes de quartier et les secteurs de recensement selon la proportion de familles monoparentales, la proportion de mobilité résidentielle et la proportion de ménages à faibles revenus. La seconde dimension distingue les postes de quartiers et les secteurs de recensement selon la proportion de minorité visible. Enfin, la troisième dimension se distingue par le taux de criminalité violent. La méthode de l'extraction sous forme de factorisation en axe principal a été le paramètre privilégié puisque certaines variables ne présentaient pas des répartitions normales. Afin de clarifier la solution factorielle et de permettre aux facteurs de demeurer partiellement corrélés, une extraction en rotation oblique (*direct oblimin*) a été réalisée (Tabachnick et Fidel, 2001). Les facteurs identifiés par l'analyse factorielle étaient peu corrélés, ce qui indique l'absence de chevauchement des dimensions extraites.

Dans un quatrième temps, afin de mettre en évidence le potentiel explicatif des niveaux de force policier, une régression logistique ordinaire multiniveaux a été réalisé. Au total, nous proposons quatre modèles distincts au niveau des postes de quartiers et des secteurs de recensement. Le modèle hiérarchique emprunte aussi le nom de modèle mixte (Dupéré, Lacourse, Willms, Vitaro et Tremblay,

2007) et de modèle multiniveaux (Goldstein, 1987). L'utilisation d'un modèle hiérarchique s'avère la méthode statistique la plus adéquate pour cette recherche. Puisqu'il y a non-indépendance des observations et que la nature de notre variable dépendante est ordinaire, il semble tout désigné d'employer la modélisation hiérarchique généralisée et plus précisément, la régression logistique ordinaire multiniveaux. Par ailleurs, les avantages de recourir aux modèles linéaires généralisés sont multiples et variées. Un des principaux apports de ce modèle est que la distribution spécifique des résidus au premier niveau est maintenue tout en émettant l'hypothèse de la normalité pour les résidus au second niveau.

Par ailleurs, conçue pour dépasser les limites de l'agrégation et de la désagrégation, l'utilisation d'un tel modèle permet une analyse des relations à l'intérieur d'un niveau hiérarchique aussi bien qu'entre les niveaux (Bryk et Raudenbush, 1992). Autrement dit, en utilisant des données hiérarchiquement structurées, il est possible de distinguer simultanément l'impact des variables individuelles (niveau 1) et contextuelles (niveau 2) sur le niveau de force utilisé. La régression logistique ordinaire multiniveaux est similaire au modèle hiérarchique généralisée mesurant une variable dépendante binaire. En fait, les deux méthodes d'analyse sont des modèles logistiques exprimant un *logit* de probabilités par une fonction linéaire et un résidu u_{0j} . Or, lorsque l'on mesure une variable binaire, une seule fonction *logit* suffit. Lorsque la variable dépendante est une valeur ordinaire, plusieurs *logit* sont nécessaires afin de parvenir à une fonction cumulative des probabilités. En bref, il est maintenant bien établi que le recours à une modélisation hiérarchique est statistiquement supérieure aux modèles de régressions traditionnels, soit les modèles à un niveau. (Goldstein, 1987; Bryk et Raudenbush, 1992, Boivin et Ouellet, 2011). Cependant, on recense très peu d'études liées à l'analyse de cette méthode statistique en raison de sa complexité à l'intégrer dans le modèle multiniveaux et à l'analyser ultérieurement.

Ensuite, certaines précisions méritent d'être précisées quant aux postulats d'utilisation. Dans un premier temps, le modèle hiérarchique ne peut comporter de valeurs manquantes. Une vérification stricte de la multicollinéarité et de l'absence de valeurs manquantes a été menée afin de s'assurer du respect des conditions d'utilisation de cette méthode statistique. Également, deux approches dans l'estimation des paramètres et des coefficients existent. Le premier est le ML (*Maximum Likelihood*) et le second est le RML (*Restricted Maximum Likelihood*). Dans notre cas, la méthode d'estimation utilisée est le "*Restricted Maximum Likelihood*". L'avantage d'utiliser le RML (*Restricted Maximum Likelihood*) plutôt que le ML (*Maximum Likelihood*) est le fait qu'il y a estimation des composantes de la variance en tenant compte des pertes de degrés de liberté, permettant ainsi d'éviter de biaiser les estimations. De plus, nous avons également procédé au centrage des variables indépendantes afin de les rendre plus interprétables. Plusieurs de nos variables ont été centrés avec la méthode de standardisation du «*grand mean centering*». Cette méthode consiste à centrer les variables autour de la moyenne générale de l'échantillon et de procéder à la soustraction de la valeur de chaque observation ($x_{ij} - \bar{x}$).

CHAPITRE 3

Résultats

Le présent chapitre se divise en deux parties distinctes. Une première section s'attarde à la présentation des résultats relatifs aux analyses bivariées. Les résultats multiniveaux sont présentés séparément pour les postes de quartiers et les secteurs de recensement.

3.1 Analyses bivariées des variables indépendantes

La sous-section qui suit présente les résultats des analyses statistiques bivariées mettant en relation les caractéristiques individuelles et situationnelles et le niveau de force utilisé par le policier ainsi que les caractéristiques contextuelles et le niveau de force utilisé par le policier. Le tableau 2 montre les rapports qui existent entre les variables indépendantes et entre les variables indépendantes et la variable dépendante. Le but de cet exercice consiste à tester l'association entre deux variables en inspectant les coefficients. Cet examen ne cherche pas à établir une relation de cause à effet, mais bien un lien d'association. De plus, ces analyses sont primordiales car elles détectent la redondance des informations et la surévaluation des modèles. À la lumière des analyses relationnelles présentées pour les variables indépendantes de premier niveau, il ne semble pas y avoir de problème de multicollinéarité. Tous ces facteurs peuvent donc être considérés comme relativement indépendants les uns des autres. Au niveau de la variable dépendante, les résultats des analyses relationnelles montrent que le niveau de force utilisé par le policier est faiblement associé au sexe du sujet, à l'intoxication et le fait de posséder une arme sur les lieux de l'intervention. De plus, le tableau 2 montre que le niveau de force est fortement relié à la résistance physique du sujet. Toutefois, nos variables de second niveau présentaient un problème de multicollinéarité. Afin de remédier à cet état de fait, l'analyse factorielle a été employée pour la totalité des facteurs contextuels afin d'identifier les dimensions présentes. À l'inspection des résultats, trois dimensions ont été retenues, soit la proportion de minorité visible, le désavantage social qui se compose de la proportion de familles monoparentales, la proportion de mobilité résidentielle et la proportion de ménages à faibles revenus et le taux de criminalité violente.

Ces résultats feront l'objet d'analyse supplémentaire dans la prochaine section afin de déterminer la contribution de chacune des variables.

Tableau 2. Analyses bivariées des variables à l'étude

Niveau 1 (N=1674)	1	2	3	4	5	6	7
1. Sexe ^b	-	0,039**	0,060	0,046	0,018	0,057*	0,142*
2. Âge (numérique)		-	0,218*	0,027***	0,020***	0,105*	0,162
3. Apparence ethnique			-	0,191***	0,001	0,083*	0,097
4. Intoxication ^b				-	0,072**	0,004	0,198***
5. Résistance ^b					-	0,029	0,524***
6. Armes ^b						-	0,175**
7. Niveau de force							-

Niveau 2 Poste de quartier (N=33)	1	2	3	4
1. Minorité visible ^a	-	0,093	0,069	0,226*
2. Désavantage social ^a		-	0,358*	0,237
3. Criminalité contre la personne			-	0,232
4. Niveau de force				-

Niveau 2 Secteur de recensement (N=506)	1	2	3	4
1. Minorité visible ^a	-	0,335**	0,256**	0,492*
2. Désavantage social ^a		-	0,254**	0,530
3. Criminalité contre la personne			-	0,354
4. Niveau de force				-

*p< 0,05; **p< 0,01; ***p< 0,001

^a Proportion

^b Variable dichotomique

3.2 Résultats des analyses multiniveaux

Plusieurs travaux ont démontré l'importance des facteurs individuels et situationnels dans l'explication des niveaux de force utilisés. Peu d'études se sont intéressées aux facteurs contextuels associés au niveau de force policier. Il devient alors nécessaire de s'attarder plus profondément aux facteurs individuels, situationnels et contextuels. Cela dit, les modèles de régression conventionnels ne tiennent pas compte de la structure complexe de variabilité des données et postulent l'indépendance des observations. Les modèles multiniveaux s'imposent comme choix analytique car ils permettent de tenir compte de ces effets et conduisent à des résultats plus riches et consistants. L'objectif poursuivi dans la section qui suit vise à tester la contribution unique des facteurs afin de déterminer dans quelle mesure les variables sont associées aux niveaux de force policiers. Nos analyses multiniveaux reposent sur l'estimation de quatre modèles et les résultats sont consignés dans les tableaux 3 et 4. Soulignons que le premier niveau fait référence aux individus et au contexte d'intervention et le second niveau concerne les caractéristiques contextuelles. Il faut également noter que les résultats de ces analyses sont présentés séparément pour les postes de quartiers et les secteurs de recensement. Les tableaux présentent les résultats des coefficients de régression logistiques des différentes variables, de même que les erreurs-types et le rapport de cote.

3.2.1 Résultats des analyses multiniveaux pour les postes de quartiers

Dans un premier temps, nous réalisons l'analyse de la variance à un facteur avec effet aléatoire. Le modèle ANOVA présente les résultats du modèle inconditionnel, c'est-à-dire sans l'ajout de variables explicatives au niveau des facteurs individuels/situationnels et au niveau des facteurs contextuels. Ce modèle "vide" examine la répartition de la variance aux deux niveaux d'analyse, soit la variance attribuable aux caractéristiques individuelles et la variance attribuable aux caractéristiques

contextuelles (Boivin et Ouellet, 2011; Lawton, 2007). Le modèle fournit des informations sur le coefficient de corrélation intraclasse qui se calcule comme suit : $\rho = \tau_{00} / (\tau_{00} + \sigma^2)$. Ce coefficient mesure le rapport entre la variance inter-classe et la variance totale et le coefficient de corrélation liant les sujets observés dans le même poste de quartier. Dans ce cas-ci, ce coefficient suggère que 93,2% de la variation des niveaux de forces s'explique par les facteurs individuels/ situationnels et 6,8% par les facteurs contextuels. Bien que les facteurs individuels et situationnels soient des variables distinctes, elles sont regroupées pour former le premier niveau d'analyse car elles font directement référence à la situation immédiate, soit les qualificatifs du sujet et le contexte de l'intervention. Par ailleurs, une mise en garde s'impose quant à la signification marginale des variables. Notre étude tolère un seuil de signification inférieur à 0,15 exclusivement pour les facteurs contextuels (Lawton, 2007). En fait, les modèles multiniveaux suivent une logique différente des modèles statistiques traditionnels. Ils traitent la variance du second niveau d'analyse comme une source d'information potentielle, contrairement aux modèles classiques qui la perçoivent comme une nuisance (Chaix et Chauvin, 2006). De plus, le second niveau de l'analyse, soit les facteurs contextuels, est désavantagé en terme de puissance statistique mais il contribue tout de même à apporter des réponses aux questions pertinentes en analyse contextuelle.

Bien que la variance du second niveau semble peut élevé, il est nécessaire de vérifier si cette variance est significative. Pour ce faire, un test du Chi-deux de la variance résiduelle au second niveau a été mené. Cet examen a été réalisé dans le but d'observer la présence d'une variance systématique au second niveau et de modéliser le cas échéant, des sous-modèles plus complets. Le test a révélé l'existence d'une variance significative au second niveau qui justifie de recourir à une analyse multiniveaux ($\chi^2 = 69,105$; $p < 0,001$). Nous avons donc pu rejeter l'hypothèse nulle qui stipule l'absence de variance systématique entre les niveaux de forces au niveau supérieur, soit les caractéristiques du

quartier. En bref, cette première analyse permet un contrôle de la variance tout en évitant l'obtention de résultats biaisés.

Notons également que les coefficients de la régression logistique ordinaire multiniveaux mesure des probabilités cumulatives (*log-odds*). Dans la présente recherche, un coefficient positif signifie qu'une valeur plus élevée de la variable indépendante augmente la probabilité d'utiliser un niveau de force plus élevé. À l'inverse, un coefficient négatif indique qu'une valeur plus élevée de la variable indépendante est associée à une diminution de la probabilité d'utiliser un niveau de force plus élevé. En bref, les coefficients positifs indiquent l'emploi d'un niveau de force plus élevé dans alors que les coefficients négatifs révèlent l'emploi d'un niveau de force moins élevé (Gracia et Herrero, 2008).

Le modèle 1 introduit dans l'analyse la totalité des variables contextuelles dans le modèle, soit la variable faisant référence au désavantage social, la proportion de personnes issues de minorité visible ainsi que le taux de crime contre la personne. L'objectif de cette première analyse consiste à déterminer si les caractéristiques du quartier ont un effet sur le niveau de force utilisé par le policier. Le modèle 1 explique significativement les niveaux de forces policières ($\chi^2=64,378$, $p<0,001$). Nos données indiquent que deux variables contextuelles ont un effet appréciable dans l'explication des niveaux de force. Une proportion élevée de minorité visible ($B=-0,018$; $p<0,15$) est associée à des niveaux de force moins élevés puisque la direction du coefficient est négative. De plus, les résultats présentés dans le tableau suggèrent qu'une forte concentration de désavantage social ($B=0,085$; $p<0,15$) est associée à des niveaux plus élevés de force. Aucune autre variable contextuelle n'a d'impact sur le niveau de force utilisé, le seuil de signification s'élevant à plus de 0,15.

Tableau 3. Régression logistique ordinale multiniveaux sur le niveaux de force policier maximal par poste de quartier, 2007-2011 : coefficients logistiques et odds ratio

Niveau de force maximale	ANOVA	MODÈLE 1		MODÈLE 2		MODÈLE 3	
		Coefficients	Odds ratio	Coefficients	Odds ratio	Coefficients	Odds ratio
Niveau 1							
Sexe (1=homme)				0,603** (0,154)	0,548	0,591** (0,158)	0,553
Âge				-0,023 (0,093)	0,999	0,026 (0,114)	0,994
Appartenance Ethnique (1=minorité visible)				-0,059 (0,092)	0,941	0,069 (0,091)	0,936
Intoxication				-0,068 (0,091)	1,071	-0,075 (0,128)	1,074
Résistance physique						0,467*** (0,175)	0,633
Armes (1= présence d'une arme)						0,344* (0,203)	0,711
Niveau 2							
Minorité visible		-0,018 ^t (1,011)	1,018	-0,026 ^t (1,033)	1,027	-0,030 (1,039)	1,031
Désavantage social		0,085 ^t (1,089)	0,068	0,072 ^t (1,054)	0,059	0,066 ^t (1,039)	0,054
Criminalité contre la personne		0,004 (0,0002)	0,998	0,0001 (0,0001)	0,999	0,0000 (0,0001)	1,0000
Seuil de signification (d2)	1,538	1,540		1,543		1,549	
Seuil de signification (d3)	3,675	3,678		3,681		3,686	
Seuil de signification (d4)	5,831	5,835		5,839		5,843	
Effets aléatoires	χ^2	χ^2		χ^2		χ^2	
Intersection	69,105	64,378		60,126		55,989	

*=p< 0,05; **=p< 0,01; ***p=< 0,001; t=p<0,15 (Les erreurs types sont entre parenthèses)

Le modèle 2 marque l'entrée des caractéristiques individuelles du sujet (sexe, âge, appartenance ethnique et intoxication) en incluant les effets aléatoires aux différents niveaux. Les résultats rapportés dans le tableau révèlent que le fait d'être un homme est associé positivement et significativement aux niveaux de force policier ($B=0,603$; $p<0,01$). Spécifiquement, en contrôlant pour les autres variables, un homme est susceptible de subir des niveaux de forces plus élevés lors de sa confrontation avec un policier. En ce qui concerne les variables contextuelles, les résultats sont sensiblement les mêmes. On constate que la proportion de minorité visible ($B=-0,026$; $p<0,15$) et le désavantage social ($B=0,072$; $p<0,15$) ont un impact appréciable sur le niveau de force policier. L'analyse des variables contextuelles présente des similitudes avec le modèle précédent. Plus précisément, on remarque qu'encore une fois, la proportion de minorité visible est associée à des niveaux moins élevés de force alors que la variable faisant référence au désavantage social est associée à des niveaux plus élevés de force.

Suit ensuite le modèle 3 qui incorpore les caractéristiques de l'intervention dans les analyses, soit le niveau de résistance et la présence d'une arme sur le sujet. La situation est quelque peu similaire au modèle précédent car l'effet significatif du sexe du sujet ($B= 0,591$; $p<0,01$) se maintient. Au niveau des caractéristiques situationnelles, les résultats rapportés dans le tableau révèlent que le fait de résister physiquement à l'intervention ($B= 0,467$; $p<0,001$) et la présence d'une arme sur le sujet ou le lieu de l'intervention ($B= 0,344$; $p<0,05$) sont associés à des niveaux de force plus élevés. Autrement dit, au cours d'une intervention, lorsqu'un sujet résiste physiquement et possède une arme, il augmente ses probabilités de subir des niveaux de force policier plus élevé comparativement au sujet qui n'offre pas de résistance et ne possède pas d'armes. Au niveau des variables contextuelles, l'effet de la proportion de minorité visible ($B=-0,030$; $p<0,15$) et du désavantage social ($B=0,066$; $p<0,15$) sur les niveaux de force ne s'estompe pas et la direction est similaire. Finalement, l'effet de la proportion de mobilité résidentielle sur le niveau de force se dissipe, le seuil de signification s'élevant à plus de 0,15.

En somme, les résultats nous permettent de croire qu'à travers les modélisations, trois caractéristiques de premier niveau ont un impact significatif sur le niveau de force policier à travers les postes de quartier: lorsque le sujet est de sexe masculin, lorsqu'il offre une résistance physique à l'intervention policière et lorsqu'il y a présence d'arme sur le sujet ou le lieu de l'intervention. Par ailleurs, les coefficients significatifs sont dans le sens attendu. Nous y reviendrons plus en détail dans la prochaine section. Quant aux facteurs associés à la dimension contextuelle, les résultats suggèrent que la proportion de minorité visible et le désavantage social semblent avoir un effet appréciable sur les niveaux de force à travers les modèles.

3.2.2 Résultats des analyses multiniveaux pour les secteurs de recensement

Le tableau 4 présente les résultats de la régression logistique ordinale multiniveaux pour les secteurs de recensement. Une séquence identique aux modélisations précédentes est employée. Le modèle ANOVA, soit le modèle sans l'ajout de variables explicatives au premier et second niveau, examine la répartition initiale de la variance entre les deux niveaux d'analyse. Le modèle inconditionnel est significatif car la première analyse (ANOVA) nous indique qu'il y a suffisamment de variance pour justifier l'utilisation d'un modèle multiniveaux ($\chi^2= 509,18$, $p<0,001$). En effet, 91,9% de la variation des niveaux de force s'explique par les caractéristiques individuelles et 8,1% est plutôt attribuable aux caractéristiques contextuelles.

Le modèle 1 du tableau 4 intègre les caractéristiques contextuelles de l'étude, soit la proportion de minorité visible, le désavantage social et le taux de crime contre la personne. Les résultats montrent que deux relations se sont avérées être significatives, soit la proportion de minorité visible ($B = -0,006$; $p < 0,15$) et le désavantage social ($B = 0,026$; $p < 0,15$). Puisque le coefficient faisant référence à l'hétérogénéité raciale montre un lien négatif apparent, cela signifie qu'on rapporte des niveaux moins élevés de force employée contre les citoyens dans les secteurs à forte concentration de minorité visible. À l'inverse, un quartier socialement désavantagé influence le policier dans sa décision à recourir à des niveaux de force plus élevés. En ce qui a trait au taux de criminalité contre la personne, aucune relation ne s'est avéré être significative, le seuil de signification s'élevant à plus de 0,15.

Le modèle 2 du tableau 4 introduit dans les analyses les facteurs individuels du sujet, soit le sexe, l'âge, l'appartenance à une minorité visible et l'intoxication aux substances psychoactives. L'examen du tableau 4 révèle que le genre du sujet a un impact significatif sur le niveau de force utilisé ($B = 0,631$; $p < 0,001$). Plus précisément, le fait d'être un homme est associé à l'usage des niveaux de force supérieurs par les policiers. Par ailleurs, on remarque que les effets significatifs venant de la proportion de minorité visible ($B = -0,005$; $p < 0,15$) et du désavantage social ($B = 0,032$; $p < 0,15$) se maintiennent. Le coefficient étant négatif pour la proportion de minorité visible, ceci veut donc dire qu'on rapporte des niveaux moins élevés de force alors que pour le désavantage social, on rapporte des niveaux plus élevés de force.

Tableau 4. Régression logistique ordinaire multiniveaux sur le niveaux de force policier maximal par secteur de recensement, 2007-2011 : coefficients logistiques et odds ratio

Niveau de force maximale	ANOVA	MODÈLE 1		MODÈLE 2		MODÈLE 3	
		Coefficients	Odds ratio	Coefficients	Odds ratio	Coefficients	Odds ratio
Niveau 1							
Sexe (1=homme)				0,631** (0,147)	0,531	0,625** (0,144)	0,533
Âge				0,033 (0,113)	0,968	0,035 (0,115)	0,966
Appartenance Ethnique (1=minorité visible)				0,087 (0,105)	0,918	0,119 (0,105)	0,893
Intoxication				-0,056 (0,094)	1,058	-0,076 (0,098)	1,073
Résistance physique						0,483*** (0,163)	0,617
Armes (présence d'une arme)						0,486* (0,241)	0,618
Niveau 2							
Minorité visible		-0,006 ^t (0,007)	1,006	-0,005 ^t (0,004)	1,007	-0,005 ^t (0,004)	1,008
Désavantage social		0,026 ^t (1,037)	0,013	0,032 ^t (1,095)	0,012	0,037 ^t (1,010)	0,012
Criminalité contre la personne		0,001 (0,001)	0,999	0,001 (0,001)	0,999	0,001 (0,001)	0,999
Seuil de signification (d2)	1,602	1,604		1,605		1,608	
Seuil de signification (d3)	3,793	3,796		3,798		3,805	
Seuil de signification (d4)	6,031	6,035		6,037		6,047	
Effets aléatoires	χ^2	χ^2		χ^2		χ^2	
Intersection	509,18	511,32		512,67		515,98	

*=p< 0,05; **=p< 0,01; ***p< 0,001; +=p<0,15 (Les erreurs types sont entre parenthèses)

Le modèle 3, quant à lui, examine l'effet des caractéristiques situationnelles (la résistance et l'utilisation d'une arme) sur le niveau de force utilisé. Parmi les variables du modèle, cinq relations peuvent être dès lors considérées comme significatives. L'effet significatif du sexe du sujet sur le niveau de force utilisé ne s'estompe pas ($B= 0,625$; $p<0,01$). Au niveau des variables situationnelles, on constate que la résistance physique ($B= 0,483$; $p<0,001$) et la présence d'armes ($B= 0,486$; $p<0,05$) ont un impact significatif sur le niveau de force utilisé. La direction positive des variables situationnelles se traduit par des niveaux de force plus élevés employée contre le sujet. Au niveau des variables contextuelles, les données du tableau 4 révèlent qu'encore une fois, la proportion de minorité visible ($B= -0,005$; $p<0,15$) et le désavantage social ($B= 0,037$; $p<0,15$) ont un effet marginalement significatif sur le niveau de force utilisée. Cela signifie que l'hétérogénéité raciale est associée à des niveaux de force moins élevés alors que le désavantage social est associé à des niveaux plus élevés de force.

Au regard des résultats présentés dans le tableau 4 relativement aux facteurs de premier et de second niveau, il est permis de noter quelques résultats instructifs. Parmi les facteurs analysés, il appert que cinq facteurs ont un effet significatif sur le niveau de force à travers les secteurs de recensement, dont trois étroitement associés à la variable dépendante. Au niveau des caractéristiques du sujet et du contexte d'intervention, c'est le fait d'être un homme, de résister physiquement à l'intervention et de posséder une arme qui permet de prédire des niveaux de force plus élevés employée par les policiers contre les sujets. Parmi les caractéristiques contextuelles, les résultats démontrent que la proportion de minorité visible a un impact négatif sur le niveau de force policier. Autrement dit, la proportion de minorité visible est associée à des niveaux de force moins élevés. De plus, le désavantage social dans un secteur se traduit par des niveaux plus élevés de force employée. Le chapitre qui suit fait ressortir les principaux retombés de la recherche et les interprètes.

CHAPITRE 4

Interprétation des résultats

Considérer exclusivement les facteurs individuels et situationnels ne suffit pas à expliquer les différents niveaux de force utilisés par le policier lors d'une intervention. En fait, quelques études réalisées au cours des dernières années ont indiqué que le lieu de l'intervention policière pouvait influencer le comportement du policier et donc, les niveaux de force utilisés par celui-ci lors d'interventions (Klinger, 1997 ; Lawton, 2007, Lee et al, 2010 ; Terrill et al, 2003). Cette étude s'est donc intéressée à de multiples facteurs individuels, situationnels et contextuels pour expliquer le niveau de force utilisé par le policier. À notre connaissance, aucune étude canadienne ne s'est penchée à investiguer le lien entre la dimension individuelle, situationnelle et contextuelle et le niveau de force utilisé par le policier. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse multiniveaux afin de pouvoir isoler l'effet du quartier sur le niveau de force et ainsi mieux comprendre les motifs d'utilisations de la force par les policiers québécois envers les citoyens. À la lumière des résultats présentés, nous observons que plusieurs facteurs individuels et situationnels sont associés au niveau de force utilisé par les policiers lors des interventions envers les citoyens, tant dans les postes de quartiers que dans les secteurs de recensement. Comme mentionné précédemment, trois facteurs de premier niveau traduisent une probabilité que le policier ait recours à des niveaux plus élevés de force dans l'échelle de continuum, soit le fait que le sujet soit un homme, qu'il résiste physiquement à l'intervention et qu'il ait présence d'une arme sur le sujet ou le lieu de l'intervention. Au niveau des facteurs contextuels, c'est plutôt l'hétérogénéité raciale et le désavantage social qui ont un effet appréciable sur le niveau de force utilisé par le policier. Bien que notre mémoire se penche exclusivement sur les niveaux de force impliquant le contrôle physique du sujet par le policier, nos résultats, tant au niveau des facteurs individuels/situationnels et contextuels, ne sont pas en parfaite concordance avec les autres recherches (Lawton, 2007; Sobol et al, 2013; Terrill et al, 2003). Ainsi, une interprétation des résultats est nécessaire afin de mieux comprendre les données qui en émanent.

Facteurs individuels

Dans un premier temps, lorsque le modèle examine l'impact des caractéristiques du sujet sur le niveau de force utilisé par le policier lors d'une intervention, on constate que le sexe du sujet contribue à expliquer significativement l'utilisation d'un niveau de force plus grand par le policier et ce, tant aux niveaux des quartiers qu'aux niveaux des secteurs de recensement. Autrement dit, les hommes sont plus susceptibles de subir un niveau de force plus élevé comparativement aux femmes. De plus, nous observons que le sens de la relation se maintient au fil des modélisations. Ce résultat est cohérent avec la littérature sur l'usage de la force par la police qui indique que le policier évalue la menace différemment lorsqu'il est confronté aux hommes (Crawford et al, 2008; Gau et al, 2010, Lin et Jones, 2010). Le policier jugerait les hommes comme étant plus dangereux et menaçant, ce qui influencerait le niveau de force qu'il utiliserait. Les hommes possèdent généralement une force physique supérieure et sont plus prompts à utiliser la violence physique. Certains ont même suggérés que puisque les hommes représentent une menace physique et sont davantage impliqués dans les activités criminelles comparativement aux femmes, ils sont et seront toujours dans la mire des forces de l'ordre (Sobol et al, 2013).

Facteurs situationnels

Dans un second temps, nous observons que l'impact de la résistance physique du sujet sur le niveau de force utilisé par le policier est significatif dès son introduction dans le modèle et ce, aux deux niveaux d'agrégations. Ce résultat n'est à priori pas étonnant car il est compatible avec plusieurs études

montrant que la résistance physique du sujet impliqué est un facteur très fortement associé à l'utilisation d'un niveau de force plus élevé par le policier (Garner et al, 2002; McElvain et Kposowa, 2008; Lee et al, 2010). En fait, lorsque le policier choisit d'appliquer la force, il choisit généralement un niveau de force étroitement associé au niveau de résistance du sujet, notamment en raison de la présence d'un danger immédiat (Crow et Adrian, 2011). Spécifiquement, lorsque le policier est confronté à un sujet qui résiste physiquement à l'intervention, ce dernier peut poser une menace imminente et grave du danger laissant craindre pour la sécurité du policier et celle d'autrui si le sujet réussit à s'évader et à prendre la fuite (Crow et Adrian, 2011). Au Québec, les policiers sont formés pour reprendre le contrôle d'une situation à travers un continuum de la force et doivent constamment s'ajuster en fonction des actions et réactions du sujet. En effet, l'article 2.1.1 de la *Pratique policière sur l'usage de la force* stipule un cadre général de l'emploi de la force lorsque le citoyen a un comportement violent, combatif ou bizarre. Autrement dit, le comportement du sujet oriente le policier dans son choix d'utiliser un niveau de force particulier. En ce sens, lorsque l'intensité de la résistance physique du sujet s'accroît, il est nécessaire et justifié par la loi que le policier ait recours à une force physique similaire. Par ailleurs, il a été observé que l'attitude du sujet a un impact considérable sur la subjectivité et le jugement personnel du policier (Bittner, 1967, Black, 1971, Smith et Visser, 1981). Les policiers ont non seulement été formés pour assurer leur protection et celle de la communauté contre la mort ou contre des lésions corporelles graves, mais également pour maintenir le respect de leur propre statut. Au cours d'une confrontation, il n'est pas rare que le sujet qui résiste provoque le policier en lui proférant des injures, des critiques et des remises en question sur son statut de policier. Par conséquent, le cadre de référence du policier pour juger ou évaluer une situation peut être influencé de sorte qu'il est plus enclin à recourir à des niveaux de force qui implique littéralement le contrôle physique du sujet dans le but de conserver son statut d'agent de contrôle social (Paoline, 2001; Van Maanen, 1978; Westley, 1970).

Dans un troisième temps, les analyses indiquent que la présence d'une arme sur le sujet ou le lieu de l'intervention semble avoir un impact significatif sur le niveau de force utilisé dès son entrée dans le modèle tant au niveau des postes de quartier qu'aux niveaux des secteurs de recensement. Ce résultat corrobore avec l'argument voulant que la présence d'une arme sur le lieu d'un incident représente un cas de danger potentiel car le sujet peut avoir la capacité de blesser ou de tuer le policier et autrui s'il décide de passer à l'action. La présence d'armes représente un indice de menace et de danger imminent pouvant justifier le recours à la force. En effet, la perception du policier est inévitablement influencé, ce qui a une incidence sur l'évaluation de la situation. Les policiers et le public sont plus à risque de victimisation lorsqu'ils entrent en contact avec des citoyens possédant des armes. Par ailleurs, ces résultats concordent avec les procédures policières et le besoin d'assurer la justice et de maintenir l'autorité policière (Crawford et Burns, 2008). En somme, les trois facteurs précédemment énumérés nous laissent croire que les policiers vont accroître leur force dans les situations où ils sont susceptibles de trouver plus ardu de maîtriser le sujet ainsi que dans les situations moins prévisibles. Chose certaine, nos résultats mettent en évidence l'importance de considérer les caractéristiques individuelles et situationnelles pour expliquer l'utilisation d'intervention coercitive par le policier.

Facteurs contextuels

Si on se concentre sur nos variables d'intérêt, soit les facteurs contextuels, on constate que la proportion de minorité visible et le désavantage social semblent avoir un impact appréciable sur le niveau de force qu'utilise le policier tant aux niveaux des postes de quartiers qu'au niveau des secteurs de recensement, si l'on accepte un seuil de signification inférieur à 0,15. En fait, comme il a

été mentionné, cela est conforme avec l'étude de Lawton (2007) qui tolère un tel seuil exclusivement pour les facteurs contextuels de second niveau d'une modélisation hiérarchique.

Comme nous l'avons vu à la section précédente, la proportion de minorité visible a un impact positif sur le niveau de force utilisé et son effet se maintient au fil des modélisations. Cependant, la direction de la relation n'est pas dans le sens attendu car la proportion de minorité visible est associée à un niveau moindre de force utilisé par le policier. En s'appuyant sur la théorie de la menace raciale et celle du conflit, on s'attendrait à ce que ce facteur influence le policier à recourir à un niveau plus élevé de force. Il a été observé que les policiers ont plus souvent recours à des niveaux de force qui implique littéralement le contrôle physique du sujet dans ces quartiers dits «anomiques» en raison du sentiment de rancœur qui les habitent. En fait, lorsqu'il y a ressentiment, les policiers sont frustrés de la dépendance qu'ont les citoyens à leur égard pour assurer un contrôle social et les citoyens peuvent ressentir de la frustration en raison de l'incapacité des policiers à contrôler les problèmes liés à la criminalité et d'autres désordres sociaux. Par conséquent, cette frustration mutuelle est susceptible de paralyser l'ensemble de la communauté. Ceci dit, les divergences entre nos résultats et ceux de Lersch et ses collègues (2008) découlent en partie du fait que le secteur à l'étude reflète une diversité culturelle. Afin de favoriser une meilleure représentativité de la population du secteur, le recrutement de personnes issues de minorité visibles et ethniques au sein des services de police s'est accentué au fil des ans dans la province de Québec. Autrement dit, leur représentativité a considérablement augmenté au niveau des effectifs. Par conséquent, cela a vraisemblablement favorisé et renforcé la proximité entre les policiers et les citoyens de sorte qu'un dialogue interculturel s'est instauré dans le respect des différences. Il semble possible de croire que les policiers et les résidents des quartiers se sont considérés au fil du temps comme des partenaires de collaboration et non pas comme des ennemis. Également, il a été observé que le policier d'appartenance « non-blanche » serait plus informé et davantage empathique face aux préoccupations des communautés ethniques (Smith, 2003). Enfin, la

sous-culture policière, caractérisée par la dissimulation, la solidarité, la suspicion et la ruse, jouerait un rôle moins important dans la vie du policier d'appartenance « non-blanche » (Walker, Spohn et DeLeone, 2000). Le cliché du policier blanc, provenant de la classe moyenne, n'étant pas immunisé contre les stéréotypes et les images violentes des personnes issues de minorité visible, ne s'applique plus nécessairement au sein des membres du service de police étudié. En bref, ces facteurs pourraient probablement contribuer à expliquer la relation positive entre l'hétérogénéité raciale et le niveau de force moindre utilisé par le policier lors d'une intervention.

Les résultats de ce mémoire suggèrent également que le désavantage social, composé de la proportion de mobilité résidentielle, de familles monoparentales et de ménages à faibles revenus, semble avoir un impact appréciable sur le niveau de force employé par le policier à travers les quartiers et les secteurs de recensement. Ce résultat est cohérent avec la littérature sur les facteurs contextuels qui indique que dans les quartiers socialement désorganisés, les policiers sont plus susceptibles de recourir à des niveaux de force plus élevés à l'égard des sujets au cours d'une intervention (Terrill et al, 2003; Lawton, 2007). Premièrement, une des thèses de la désorganisation sociale repose sur le fait que la criminalité et la délinquance sont dues à un manque d'efficacité provenant des institutions. À cet effet, Rose et Clear (1998) ont démontré que dans les quartiers socialement désorganisés, l'incarcération peut être considérée comme la méthode privilégiée pour punir les délinquants. Cependant, il a été observé que l'incarcération accentue la désorganisation sociale qui à son tour génère plus de criminalité (Rose et al, 1998). La communauté serait incapable de développer des méthodes de contrôles informelles car une proportion considérable de ces membres est absente de leur famille et de leur communauté. Puisque le policier assigné dans un quartier empreint d'une désorganisation sociale serait continuellement en relation avec des citoyens impliqués dans des activités criminelles, la probabilité d'être victime de violence de la part du citoyen serait augmentée. Également, il a été observé que le comportement du sujet varie d'un quartier à un autre (McCluskey, Mastrofski et Parks, 1999 ; Terrill et

al, 2003). Les chercheurs ont décrits les individus rencontrés dans ces quartiers comme étant plus hostiles, irrespectueux et antagonistes à l'endroit du policier. Suivant cette logique, il se pourrait que le policier perçoive les quartiers socialement désorganisés comme des lieux ayant besoin d'être considéré d'une manière distincte, c'est-à-dire par l'utilisation d'un niveau de force qui implique littéralement le contrôle physique de l'individu.

Deuxièmement, Jacobs et Carmichael (2002) suggèrent que l'accumulation de désavantage social d'un quartier soit une explication possible pour justifier la violence que subissent les policiers de la part des citoyens (Jacobs et Carmichael, 2002). Puisque la violence prendrait de plus en plus de place comme forme de criminalité au Québec, les policiers seraient davantage victime de violence qu'autrefois (Gaumont-Casias, 2011). Dans une telle optique, la seconde piste avancée pour justifier l'effet de la monoparentalité, de la mobilité résidentielle et des ménages à faibles revenus sur le niveau de force plus élevé utilisé par le policier reposerait sur son expérience passée. La perception du policier fait souvent référence au niveau de danger qu'il perçoit et au cours de sa carrière, le policier peut en venir à percevoir certains lieux comme problématiques (Terrill et al, 2003). Ces lieux qualifiés de problématiques pour le policier font souvent référence aux secteurs à criminalité élevée, qui à leur tour, peuvent compromettre la sécurité des policiers. En bref, le fait que le policier ait vécu des expériences passées de victimisation dans ces quartiers pourrait expliquer en partie ce constat.

Quant au facteur contextuel lié à la criminalité, il ne semble pas être liée au niveau de force employé par le policier. Plus précisément, les analyses indiquent que le taux de crime de violence n'est pas associé à l'un des cinq niveaux de force étudiés. Ce résultat peut paraître surprenant car cela contraste avec plusieurs travaux qui ont trouvé que le taux de criminalité d'un secteur influençait le comportement la décision du policier à utiliser un certain niveau de force (Lawton, 2007; Sobol et al, 2013). Cependant, d'autres études sur ce thème spécifique n'ont pas identifié d'impact venant du taux

de crime de violence (Heraux, 2010; Klahm et Frank, 2009). Autre fait intéressant, nous observons une similitude des résultats obtenus au niveau de quartiers et des secteurs de recensement. Nous pouvons donc conclure que le niveau d'agrégation a peu d'impact sur nos données.

Si nos analyses démontrent que les facteurs contextuels influencent le niveau de force, elles doivent toutefois être nuancées car elles indiquent un seuil de signification marginal. Deux pistes explicatives peuvent être avancées pour expliquer la raison pour laquelle les facteurs contextuels prédisent faiblement les niveaux de force utilisés par les policiers à travers les quartiers et les secteurs de recensement. Une première interprétation possible est le roulement constant des policiers du secteur étudié. En effet, on observe un transfert en permanence des membres au sein d'un département de police. En d'autres mots, la durée pendant laquelle est assignée le policier dans un secteur est relativement courte. En fait, un article de la convention collective du syndicat des policiers du service à l'étude prévoit une mutation en permanence des policiers d'une fonction à une autre ou à la même fonction mais dans un autre poste de quartier. En ce sens, lors des procédures de mutation, les connaissances et les compétences des policiers sont mises à l'épreuve. De plus, ces compétences et connaissances sont constamment adaptées par les départements afin de pouvoir mieux s'adapter aux règles, aux procédures et aux tactiques changeantes (Alpert et al, 2006). Malgré le fait que ne disposions pas d'informations sur le niveau de connaissances du quartier du policier impliqué dans l'intervention, on peut présumer que la polarisation des attitudes, des préjugés et des stéréotypes n'a pu se faire chez le policier car il n'a pas été suffisamment en relation avec les individus du secteur. Donc, suivant cette hypothèse, il se pourrait que lorsque la durée d'assignation du policier dans un secteur est de courte durée, moins le policier aurait tendance à recourir à des niveaux plus élevés de force au cours d'une intervention.

Une seconde piste qui peut être avancée pour expliquer les résultats concerne l'uniformisation de la formation reçue par les policiers du Québec et les standards développés par l'École pour fournir l'éclairage nécessaire à la compréhension du recours à la force. Notons qu'aux États-Unis, le diplôme d'étude collégial, qui s'étend sur une période de deux à quatre ans, n'est pas obligatoire dans la plupart des départements de police municipaux afin d'exercer le métier de policier (Roberg et Bonn, 2004). En fait, moins de 1% des services policiers américains exigent un diplôme d'étude collégial de quatre ans au moment de l'embauche, environ 8% réclament un diplôme d'étude collégial de deux ans et 6% exigent au minimum un diplôme d'étude collégial (Hickman et Reaves, 2003). Au Québec, la situation est quelque peu différente car le DEC en techniques policières, d'une durée de 1665 heures de formation spécifique répartie sur trois ans, est obligatoire pour exercer le métier de policier. Également, selon la *Loi sur la police*, l'École nationale de police du Québec a l'exclusivité sur la formation initiale des compétences du policier. Chaque policier au Québec est formé pour percevoir la menace et le niveau de dangerosité du sujet d'une manière similaire afin d'intervenir de manière similaire. Également, il est d'ailleurs aujourd'hui reconnu que les policiers qui possèdent un diplôme de niveau collégial sont plus enclins à employer l'approche verbale que ceux qui détiennent uniquement un diplôme d'étude secondaire (Alpert et al, 2001; Paoline et al, 2007). La formation reçue par les policiers façonne considérablement les décisions auxquels ils seront confrontés (Alpert et al, 2001; Paoline et al, 2007). La formation que reçoivent les policiers au Québec leur permet une résolution de conflits plus pacifique avec les citoyens comparativement aux policiers américains. En bref, puisque l'École Nationale de Police du Québec constitue le carrefour de la formation policière de la province, tous les membres au sein du service de police ont une perception et une évaluation similaire de l'emploi de la force. Tous ces facteurs pourraient contribuer à expliquer la faible relation entre les caractéristiques contextuelles d'un secteur et le niveau de force utilisé par le policier. Ainsi, ces résultats nous amènent à conclure que le policier est influencé par l'endroit où il se trouve mais il tient

surtout compte de la situation immédiate (facteurs individuels et situationnels) pour évaluer les circonstances de la situation.

CONCLUSION

L'objectif général de ce mémoire était de mieux comprendre les facteurs individuels, situationnels et contextuels qui sont liés au niveau de force utilisé par les policiers provenant d'un corps policier canadien. Comme nous l'avons déjà mentionné, peu d'études ont investigué à ce jour la relation entre les facteurs contextuels et les niveaux de force utilisés par les policiers lors des interventions.

Dans un premier temps, l'objectif visait à cartographier l'adresse de tous les incidents de la force policière survenus sur le territoire étudié entre 2007 et 2011. Ainsi, nous avons pu clairement délimiter les secteurs de recensement et les postes de quartier afin que chaque unité de premier niveau soit assignée à un indicateur de second niveau. Dans un deuxième temps, l'objectif visait à identifier les facteurs individuels et situationnels qui sont liés au niveau de force utilisé par les policiers à travers les postes de quartier et les secteurs de recensement. Dans un troisième temps, l'objectif visait à déterminer si le lieu pouvait influencer le déroulement de l'intervention policière et si oui, d'identifier les facteurs contextuels. Pour mener la recherche, nous disposions de trois bases de données, soit les rapports d'incidents déclarés d'usage de la force provenant d'un service de police canadien, les données socioéconomiques issues du recensement canadien et les données criminelles issues de la DUC. Notons également que seules les méthodes coercitives utilisées par les policiers pour reprendre le contrôle d'une situation ont été retenues pour fin d'analyse. La période à l'étude, soit les années 2007 à 2011, a été choisie en fonction de la disponibilité des données, mais aussi du fait que l'utilisation du formulaire sur l'usage de la force a été étendue à l'ensemble du service de police vers la fin de l'année 2006.

Afin de mieux comprendre les facteurs liés au niveau de force utilisé par les policiers, il a fallu au préalable documenter notre variable dépendante ainsi que nos variables indépendantes par une brève présentation des analyses descriptives. Nos données nous ont permis d'établir que les forces les plus communément employées sont les techniques puissantes à mains nues, le bâton et l'aérosol capsique.

On découvre également dans cette étude que l'âge moyen des sujets était de 31 ans, que la plupart des sujets étaient des hommes (93%), que près de la moitié des sujets impliqués appartenaient à une minorité visible (48%) et que plus de la moitié étaient sous l'effet d'une substance psychoactive au moment de subir la force policière (50%). Au niveau des caractéristiques situationnelles, les données suggèrent que la plupart des interventions ont nécessité l'usage de la force pour contrer la résistance d'un sujet hostile aux ordres du policier (84%) et que dans 18% des cas, il y avait présence d'armes sur le sujet ou sur les lieux.

Suite à l'analyse univariée, nous avons effectué des analyses bivariées afin de déterminer l'existence d'une association entre les variables indépendantes ainsi qu'entre chacune de nos variables indépendantes et notre variable dépendante. Afin d'éliminer la variance d'erreur dans la mesure des concepts et de dégager les dimensions au niveau des facteurs contextuels, l'analyse factorielle a été générée. Les six variables contextuelles analysées étaient la proportion de familles monoparentales, la proportion de mobilité résidentielle, la proportion des résidents vivant dans un ménage à faible revenu, la proportion de minorité visible, le taux de chômage et le taux de criminalité violente. Les résultats nous ont permis de dégager trois dimensions que sont le désavantage social, la proportion de minorité visible et le taux de criminalité violent. Les facteurs identifiés par l'analyse factorielle étaient peu corrélés, indiquant l'absence de chevauchement des dimensions extraites.

Enfin, nous avons procédé à la modélisation hiérarchique puisque qu'elle est reconnue pour ses apports potentiels. Au terme des analyses multiniveaux, il est clair que le fait d'être un homme, de résister physiquement à l'intervention et la présence d'armes sur le sujet ou sur les lieux de l'intervention sont des éléments dont les policiers tiennent compte au moment d'évaluer une situation. Avant de choisir et d'appliquer un niveau de force, le policier évaluera la situation dans son ensemble. Autrement dit, au moment d'intervenir, la perception du policier est influencée par le degré de dangerosité du sujet, par le

rapport de force entre celui-ci et le sujet ainsi que la manifestation d'une résistance ou la menace du sujet à l'égard du policier. Bref, cela suggère que les policiers vont faire usage d'un niveau plus élevé de force dans les situations où il sera difficile de reprendre le contrôle de la situation et dans les cas où la situation s'avère moins prévisible. Il importe de rappeler que les facteurs individuels précédemment identifiés n'ont pas d'effet à eux seuls, ils sont plutôt rattachés entre eux.

Également, il est apparu dans les analyses multiniveaux que deux facteurs sociodémographiques ont un impact appréciable sur le niveau de force, soit la proportion de minorité visible et le désavantage social. En effet, la présente analyse a permis de démontrer la relation entre certaines caractéristiques du quartier et le niveau de force utilisé par le policier au cours d'une intervention. Notre mémoire confirme le résultat selon lequel le policier est susceptible d'utiliser des niveaux de force plus élevés à l'endroit des sujets rencontrés dans les quartiers désorganisés socialement et ce, indépendamment des caractéristiques du sujet et du contexte d'intervention (Lawton, 2007; Terrill et al, 2003). L'utilisation de la force peut être perçue par le policier comme un mécanisme de défense permettant la résolution de conflits dans un environnement où la force permet de normaliser un comportement violent (Kania et Mackey, 1977). Autrement dit, le policier aura recours à des niveaux plus élevés de force car c'est la manière dont le conflit est résolu dans ce type de quartier. Il y a le fait également que le choix du policier à utiliser certains niveaux de force peut être engendré par un état de désensibilisation provoqué par l'habitude de vivre des situations violentes. Spécifiquement, le policier peut en venir à percevoir les individus présents dans un quartier désorganisé socialement comme des criminels potentiels. Notamment, lorsque le sujet habite un tel quartier, le policier peut être amené à croire que celui-ci a inévitablement des comportements déviants du fait qu'il réside dans ce quartier. Qui plus est, lorsque le sujet ne réside pas le quartier caractérisé par la désorganisation sociale, le degré de suspicion du policier à l'endroit du sujet peut considérablement augmenter. Ainsi, le policier serait plus enclin à

recourir à un comportement coercitif à l'égard du sujet, qu'il considère comme un ennemi (Niederhoffer, 1967, Regoli et Poole, 1978).

Par ailleurs, les résultats des analyses indiquent que l'hétérogénéité ethnique d'un quartier influence le policier à recourir à un niveau moins élevé de force. La modification des politiques de recrutement des effectifs au sein des forces policières, notamment par l'embauche des minorités ethniques, viendrait expliquer en partie ce constat. Comme il a été mentionné précédemment, cela a vraisemblablement favorisé et renforcé la proximité entre les policiers et les citoyens de sorte qu'un dialogue interculturel s'est instauré dans le respect des différences. Cela dit, l'impact des facteurs contextuels peut être qualifié d'appréciable puisque le seuil de signification accepté est inférieur à 0,15. Puisque ces facteurs ont un effet marginal sur le niveau de force utilisé par le policier lors de l'intervention, est-ce à dire que le policier a recours à la force différemment dans certains quartiers comparativement à d'autres? Ces résultats, qui laissent suggérer un impact de faible importance, nécessitent d'être nuancés. En fait, au moment d'utiliser la force, les policiers sont influencés par le lieu de l'intervention mais ils tiennent surtout compte de la situation immédiate pour évaluer le degré de dangerosité ou de menace. La faible influence du lieu dans le déroulement de l'intervention policière pourrait s'expliquer en partie par l'uniformisation de la formation reçue par les policiers du Québec et les standards développés par l'École. À l'exception de l'hétérogénéité ethnique du quartier, nos résultats vont de pair avec les études réalisées sur l'identification des facteurs individuels, situationnels et contextuels liés au niveau de force utilisé par le policier (Lawton, 2007; Lee et al, 2010; Terrill et al, 2003).

Ce mémoire constitue un travail intéressant car les facteurs mis en évidence dans les analyses ont permis de mieux comprendre ce qui influence le policier à recourir à certains niveaux de force. De plus, il s'agit d'une démarche novatrice puisque notre recherche est la seule étude canadienne qui a

simultanément examiné l'influence des caractéristiques du sujet, des caractéristiques situationnelles et des caractéristiques du quartier associé aux niveaux de force. La structure hiérarchique des données a permis une compréhension globale concernant le niveau de force utilisé par les policiers et ce, tout en parvenant à une meilleure identification des caractéristiques. Autrement dit, le fait d'utiliser un modèle multiniveaux a contribué à l'avancée de connaissances car cette méthode statistique a permis de tenir compte simultanément des facteurs individuels, situationnels et contextuels, ce que peu de recherches ont explorées. En intégrant les facteurs contextuels dans nos analyses, nous avons pu démontrer que le désavantage social et l'hétérogénéité ethnique influencent le niveau de force utilisé par le policier lors d'une intervention. De plus, notre recherche a permis de bonifier le champ de connaissances sur la force policière car, contrairement à Terrill et al. (2003) et Alpert et al. (1997), nous avons opté pour une variable dépendante ordinale à cinq catégories. En fait, ces études ont considéré que la distribution de la courbe des niveaux de force était normale et que l'intervalle entre chaque niveau de force se situait à distance égale. Nous n'observons pas cela et c'est pourquoi nous avons considéré notre variable dépendante comme une variable ordinale à cinq catégories. Enfin, une importante contribution de notre mémoire repose sur le fait que notre recherche a examiné le comportement du policier sur une période de quatre ans provenant d'un corps policier canadien desservant plus de 500 000 habitants. Bien qu'on puisse être amené à croire que les résultats de l'étude ne peuvent être généralisés, il reste que notre analyse a permis de faire la lumière sur le niveau de force utilisé par les policiers provenant d'une organisation fournissant divers services à plus d'un million d'habitants, ce qui permettra très certainement de renforcer la transparence et le maintien de la confiance des citoyens québécois dans le travail policier.

Cependant, malgré la contribution qu'offre notre recherche dans ce domaine, il reste que notre étude comporte quelques limites qui atténuent nos résultats. Dans un premier temps, il faut reconnaître que

les statistiques officielles, malgré leur pertinence et leur précision contenues dans les bases de données, peuvent quelques fois comporter des informations subjectives. Une des lacunes les plus sérieuses de cette étude est le fait qu'elle se penche presque exclusivement sur l'utilisation des rapports de police. Le rapport de police constitue un indicateur de l'usage de la force et l'analyse se limite aux cas déclarés d'usage de la force par le policier. En ce sens, le niveau de force que déclare le policier lors d'une intervention reflète non seulement sa perception, mais certains facteurs peuvent également avoir influencé le policier dans l'enregistrement de l'évènement ou le rapport peut avoir été complété de manière inappropriée. Face à un incident particulier, le policier peut être tenté d'inscrire l'usage de la force qu'il en a fait de la manière la plus favorable possible. À titre d'exemple, le policier peut inscrire le niveau de force le moins élevé employé alors que dans les faits, un niveau plus élevé a été utilisé. Par ailleurs, les rapports n'ont pas toujours été compilés de manière systématique par les policiers et l'information disponible ne permet pas de juger de la qualité de l'intervention. Bref, puisque notre analyse se limite aux cas déclarés d'usage de la force, certaines informations contenues dans les rapports peuvent remettre en question la validité des données (Garner et al, 2002).

Dans un deuxième temps, malgré l'accessibilité et la standardisation des rapports émis par les policiers, les analyses gagneraient à inclure des variables additionnelles dans l'évaluation des niveaux de force utilisés par le policier. En effet, il a souvent été observé que les caractéristiques influencent son comportement et qu'il interprète les facteurs individuels, situationnels, contextuels en fonction de son expérience (Fyfe, 1988, Worden, 1995). De plus, la littérature sur l'expertise professionnelle du policier a souligné à maintes reprises que les policiers avec un certain degré d'expérience interviennent différemment pour une même situation. Par ailleurs, il a été observé qu'un policier expérimenté serait un meilleur communicateur et son expérience lui permettrait de désamorcer les situations de sorte qu'il réduirait l'utilisation de la force, tant verbale que physique (Muir, 1977; Paoline et Terrill, 2007). Cependant, les caractéristiques du policier (âge, sexe et qualités physiques), son expérience et

l'expertise acquise ne sont pas consignées dans le rapport d'intervention policière sur l'usage de la force. L'obtention des rapports de plaintes déposés par les citoyens au Commissaire à la déontologie policière permettrait de mieux cerner les déterminants qui influencent le policier à utiliser un certain niveau de force ainsi que le déroulement de l'intervention policière. Cependant, l'accessibilité des rapports de plaintes formulés à l'endroit des policiers est restreinte, ce qui nous empêche d'examiner les variables faisant référence aux qualificatifs du policier. Les informations manquantes relatives aux caractéristiques du policier apporteraient des précisions nous permettant d'envisager nos résultats d'une autre manière et offriraient des points de repères intéressants dans l'analyse des pratiques policières.

Enfin, dans un troisième temps, il est impossible de généraliser nos résultats à l'ensemble du Canada car la recherche a porté sur la situation d'une ville et d'un seul service de police. Autrement dit, notre étude reflète exclusivement la situation d'un territoire et on ne peut garantir son application à d'autres villes. D'autres études devraient être menées tant au Québec que dans les autres provinces afin de vérifier la constance de nos résultats. Mise à part ces réserves, notre étude est un travail de pionnier qui a très certainement permis de bonifier le champ de la recherche sur la force policière au Québec ainsi que sur certains facteurs ayant un impact sur le niveau de force policier. Chose certaine, les recherches futures sur le sujet devraient considérer les caractéristiques du lieu de l'intervention policière car la présente analyse a permis de démontrer l'influence du quartier sur le comportement du policier.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, K. (1999). *Use of force by police: Overview of national and local data*. Washington, DC : U.S. Dept. of Justice, Office of Justice Programs, National Institute of Justice. 76 p.
- Alpert, G. et Dunham, R. (1997). *Policing Urban America*. Waveland, IL : Prospect Heights.
- Alpert G.P, et Dunham, R.G. (2004). *Understanding police use of force : Officers, suspects, and reciprocity*. New York, NY : Cambridge University Press.
- Alpert, G.P, Dunham, R.G et Strohshine, M.S. (2006). *Policing: Continuity and Change*. Long Grove, IL : Waveland.
- Alpert, G.P et MacDonald, J.M. (2001). Police use of force: An analysis of organizational characteristics. *Justice Quarterly*, 18, 393-409.
- Bayley, D.H et Garofalo, J. (1989). The management of violence by police patrol officers. *Criminology*, 27(1), 1-27.
- Bittner, E. (1967). The police skid row : A study of peace keeping. *American Sociological Review*, 32(5), 699-715.
- Black, D et Reiss, A.J. (1970). Police control of juveniles. *American Sociological Review*, 35(1), 63-77.
- Blalock, H. (1967). *Towards a Theory of Minority Group Relations*. New York : Capricorn Books.
- Blumberg, M. L. (1982). Use of firearms by police officers : The impact of individuals, communities, and race. (Thèse de doctorat, State University of New York at Albany). Repéré à <https://www.ncjrs.gov/App/Publications/abstract.aspx?ID=92497>
- Blumberg, M. L. (1993). Controlling police use of deadly force : Assessing two decades of progress. Prospect Heights, IL : Waveland.
- Boivin, R et Ouellet, F (2011). La dynamique criminelle à Montréal : une analyse de la répartition spatiale et temporelle de la criminalité, 2006. *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 53(2), 189-216.
- Boivin, R. (2013). Bilan 2012 de l'usage de la force par le SPVM. (Rapport n° 6). Montréal, Québec : Université de Montréal.
- Brown, M. K. (1981). *Working the Street: Police discretion and the dilemmas of reform*. New York: Russell Sage Foundation.
- Bursik, R.I et Grasmick, H.G. (1993). Economic deprivation and neighborhood crime rates, 1960-1980. *Law and Society Review*, 27, 263-283.
- Cao, L., Cullen, L. et Link, B.G. (1997). The social determinants of gun ownership : Self-protection in a urban environment. *Criminology*, 35(4), 629-658.

- Chaix, B., et Chauvin, P. (2002). The contribution of multilevel models in contextual analysis in the field of social epidemiology: a review of literature. *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, 50, 489-499.
- Chambliss, W. J. (1976). *The state and criminal law*. Dans William Chambliss and Milton Mankoff (dir), *Whose Law What Order*. New York: Wiley.
- Collins, R. (1975). *Conflict Sociology : Toward an Explanatory Science*. New York : Academic Press.
- Coughlin, C et Vuchinich, S. (1996). Family experience in preadolescence and the development of male delinquency. *Journal of Marriage and the Family*, 58, 491-501.
- Crank, J.P. (1993). Legalistic and order-maintenance behavior among police patrol officers: A survey of eight municipal police agencies. *American Journal of Police*, 7, 103–126.
- Crawford, C et Burns, R. (1998). Predictors of the police use of force: The application of a continuum perspective in Phoenix. *Police Quarterly*, 1(1), 41-63.
- Crawford, C. et Burns, R. (2008). Police use of force: assessing the impact of time and space. *Policing and Society: An International Journal of Research and Policy*, 18(3), 322-335.
- Crow, M. et Adrien, B. (2011). Focals concerns and police use of force : Examining the factors associated with Taser use. *Police Quaterly*, 14(4), 366-387.
- Dorriety, J.K. (2005). Police service dogs in the use-of-force continuum. *Criminal Justice Policy Review*, 16 (1), 88-98.
- Doyle, A. (2003). *Reality Television and Policing : The Case of Cops, Arrestings Images*. Toronto : University of Toronto Press.
- Dupéré, V., É. Lacourse, J. D. Willms, F. Vitaro, et R. E. Tremblay. (2007). Affiliation to youth gangs during adolescence: The interaction between childhood psychopathic tendencies and neighbourhood disadvantage. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 35(6), 1035-1045.
- Engel, R.S., Sobol, J.J et Worden, R.E. (2000). Further exploration of the demeanor hypothesis: The interaction effects of suspects' characteristics and demeanor on police behavior. *Justice Quarterly*, 17, 235-258.
- Friedrich, R.J. (1980). Police use of force: individuals, situations and organizations. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 452 (1), 82-97.
- Fyfe, J.J. (1978). *Shots fired : An examination of New York City Police firearms discharges* (Thèse de doctorat). Accessible par Pro Quest Dissertation and Theses database. (7814335)
- Fyfe, J.J. (1979). Administrative interventions on police shooting discretion : An empirical examination. *Journal of Criminal Justice*, 7(4), 309-323.
- Fyfe, J.J. (1981). Who shoots? A look at officer race and policing shooting. *Journal of Police Science and Administration*, 9, 367-382.

- Fyfe, J.J. (1988). Police use of deadly force: Research and reform. *Justice Quarterly*, 5 (2), 165-205.
- Garner, J.H, Maxwell, C.D et Heraux, C.G (2002). Characteristics associated with the prevalence and severity of force used by the police. *Justice Quarterly*, 19, 705-746.
- Gau, J.M, Mosher, C et Pratt, T.C. (2010). An inquiry into the impact of suspect race on police use of tasers. *Police Quarterly*, 13 (1), 27-48.
- Gottfredson, M. et Hirschi, T. (1990). *A General Theory of Crime*. Stanford, CA : Stanford University Press.
- Gracia, E. et Herrero, J. (2008). Is it considered violence? The acceptability of physical punishment of children in Europe. *Journal of Marriage and Family*, 70, 210-217.
- Griffiths, R.F et McDaniel, Q.P. (1993). Predictor of police assaults. *Journal of police and Criminal Psychology*, 9, 5-9.
- Harring, S., Platt, T., Speiglmann, R., et Takagi, P. (1977). The management of police killings. *Crime and Social Justice*, 8, 34-43.
- Hartnagel, T.F. et Lee, G.W. (1990). Urban Crime in Canada. *Canadian Journal of Criminology*, 32, 591-606.
- Hails, J., et Borum, R. (2003). Police training and specialized approaches to respond to people with mental illnesses. *Crime and Delinquency*, 49 (1), 52-61.
- Hebert, S. (1997). *Policing space : Territoriality and the Los Angeles Police Department*. Minneapolis, MN : University of Minnesota.
- Heraux, C.G. (2010). Neighborhood context and police use of force. Repéré à <http://www.docstoc.com/docs/37182630/Neighborhood-Context-and-Police-Use-of-Force>
- Hirschi, T. et Gottfredson, M. (1983). Age and the explanation of crime. *American Journal of Sociology*, 89(3), 552-594.
- Hickman, M.J. Piquero, A.R. et Garner, J.H. (2008). Toward a national estimate of police use of nonlethal force. *Criminology and Public Policy*, 7(4), 563-604.
- Hickman, M.J. et Reaves, B.A. (2003). *Local police departments 2000*. Repéré sur le site du Bureau of Justice Statistics : <http://www.bjs.gov/content/pub/pdf/lpd00.pdf>
- Holmes, S.T. (1997). *The occupational definition of police use of excessive force*. (Thèse de doctorat, University of Cincinnati, Ohio). Repéré à http://cech.uc.edu/content/dam/cech/programs/criminaljustice/docs/phd_dissertations/1997/Holmes.pdf
- Jacobs, D et Carmichael, J.T. (2002). Subordination and violence against state control agents: Testing political explanations for lethal assaults against the police. *Social Forces*, 80(4), 1223-1251.

- Jacobs, D et O'Brien, R.M. (1998). The determinants of deadly force: A structural analysis of police violence. *American Journal of Sociology*, 103(4), 837-862.
- Kane, R.J. (2002). Social ecology of police misconduct. *Criminology*, 40(4), 867-896.
- Kania, R.R.E., et Mackey, W.C. (1977). Police violence as a function of community characteristics. *Criminology*, 15(1), 27-48.
- Kaminski, R.J. Digiovanni, C. et Downs. R. (2004). The use of force between the police and persons with impaired judgment. *Police Quarterly*, 7(3), 311-338.
- Kaminski, R.J. (2008). Assessing the County-level Structural Covariates of Police Homicides. *Homicide Studies*, 12(4), 350-380.
- Kavanagh, J. (1997). The occurrence of resisting arrest in arrest encounters : A study of Police-Citizen Violence. *Criminal Justice Review*, 22(1), 16-33.
- Keall, M.D., Frith, W.J., et Patterson, T.L. (2004). The influence of alcohol, age and number of passengers on the night-time risk of driver fatal injury in New Zealand. *Accident Analysis and Prevention*, 36(1), 49-61.
- Klahm, C et Frank, J. (2009). *Examining police use of force: a multilevel analysis*. Communication présentée ASC Annual Meeting, Philadelphia, PA.
- Klinger, D.A. (1994). Demeanor or crime? Why "hostile" citizens are more likely to be arrested. *Criminology*, 32(3), 475-493.
- Klinger, D.A. (1995). The micro-structure of nonlethal force: baseline data from an observational study, *Criminal Justice Review*, 20 (2), 169-86.
- Klinger, D.A. (1996). More on demeanor and arrest in Dade County. *Criminology*, 34(1), 61-82.
- Klinger, D.A. (1997). Negotiating order in patrol work: an ecological theory of police response to deviance. *Criminology*, 35(2), 277-306.
- Klinger, D.A. (2004). Environment and organization : reviving a perspective on the police. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 593, 119-136.
- Menard, S. (2002). *Applied logistic regression analysis* (2^e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage
- Lawton, B.A. (2007). Levels of nonlethal force: an examination of individual, situational and contextual factors. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 44(2), 163-184.
- Lee, H., Jang, H., Yun, I., Lim, H., et Tushaus, D.W. (2010). An examination of police use of force utilizing police training and neighborhood contextual factors : A multilevel analysis. *Policing : An international Journal of Police Strategies and Management*, 33(4), 681-702.
- Lersch, K.M. (1998). Police misconduct and malpractice : a critical analysis of citizens' complaints. *Policing : An International Journal of Police Strategies and Management*, 21(1), 80-96.

- Lersch, K.M., Bazley, T., Mieczowski, T., et Childs, K. (2008). Police use of force and neighbourhood characteristics: an examination of structural disadvantage, crime, and resistance. *Policing and Society*, 18(3), 282-300.
- Lin, Y et Jones, T.R. (2010). Electronic control devices and use of force outcomes : Incidence and severity of use of force, and frequency of injuries to arrestees and police officers. *Policing : An International of Police Strategies and Management*, 33(1), 195-215.
- MacDonald, J.M., Manz, P. W., Alpert, G.P. et Dunham, R.G. (2003). Police use of force: examining the relationship between calls for service and the balance of police force and suspect resistance. *Journal of Criminal Justice*, 31(2), 119-123.
- McElvain, J.P et Kposowa, A.J. (2008). Police officer characteristics and the likelihood of using deadly force. *Criminal Justice and Behavior*, 35(4), 505-521.
- McCluskey, J.D., Mastrofski, S.D. et Parks, R.B. (1999). To Acquiesce or Rebel: Predicting Citizen Compliance with Police Requests. *Police Quarterly*, 2(4), 389-416.
- McCluskey, J.D. et Terrill, W. (2005). Departmental and citizen complaints as predictors of police coercion. *Policing : An International Journal of Police Strategies and Management*, 28(3), 513-529.
- McCluskey, J.D. Terrill, W. et Paoline, E.A. (2005). Peer group aggressiveness and the use of coercion in police-suspect encounters. *Police Practice and Research: An International Journal*, 6(1), 19-37.
- Morabito, E.V. et Doerner, W.G. (1997). Police use of less-than-lethal force: Oleoresin Capsicum (OC) Spray. *Policing: An International Journal of Police Strategy and Management*, 20(4), 680-697.
- Muir, W.K. (1977). *Police Street Corner Politicians*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Niederhoffer, A. (1967). *Behind the shield: The police in urban society*. Garden City, NY: Anchor.
- Novak, K.J., Frank, J., Smith, B.W., et Engel, R.S. (2002). Revisiting the decision to arrest: Comparing beat and community officers. *Crime and Delinquency*, 48(1), 70-98.
- Ouimet, M. (2000). Aggregation bias in ecological research: How social disorganization and criminal opportunities shape the spatial distribution of juvenile delinquency in Montreal. *Canadian Journal of Criminology*, 42 (2), 35-155.
- Ousey, G.C. et Lee, M.R. (2008). Racial disparity in formal social control : An investigation of arrest rate inequality. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 45(3), 322-355.
- Paoline, E.A. et Terrill, W. (2004). Women police officers and the use of coercion. *Women and Criminal Justice*, 15(3/4), 97-119.
- Paoline, E.A. et Terrill, W. (2007). Police education, experience, and the use of force. *Criminal Justice and Behavior*, 34(2), 179-196.

- Parker, R.N. et Auerhahn, K. (1998). Alcohol, drugs and violence. *Annual Review of Sociology*, 24, 291-311.
- Phillips, S., Hagan, J.M., et Rodriguez, N. (2006). Brutal Borders? Examining the treatment of deportees during arrest and detention. *Social Forces*, 85(1), 93-109.
- Phillips, T. et Smith, B.W. (2000). Police violence occasioning citizen complaint: An empirical analysis of time-space dynamics. *British Journal of Criminology*, 40(3), 480-496.
- Regoli, R. M. et Poole, E. D. (1978). Explaining cynicism among city and county police. *Criminal Justice Review*, 3(1), 93-99.
- Roberg, R et Bonn, S. (2004). Higher education and policing: Where are we now? *Policing: An International Journal of Police Strategies and Management*, 27, 469-486.
- Sampson, R.J. et Groves, W.B. (1989). Community structure and crime: Testing social-disorganization theory. *The American Journal of Sociology*, 94(4), 774-802.
- Sampson, R.J et Raudenbush, W. (1999). Systematic social observation of public spaces: A new look at disorder in urban neighborhoods. *American Journal of Sociology* 105(3), 603-651.
- Savoie, J. (2007). *La délinquance auto-déclarée par les jeunes, Toronto, 2006*. Repéré sur le site de Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2007006-fra.pdf>
- Schuck, A.M. (2004). The masking of racial and ethnic disparity in police use of physical force: The effects of gender and custody status. *Journal of Criminal Justice*, 32 (6), 57-564.
- Shaw, C., et McKay, H. (1969). *Juvenile delinquency and urban areas*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Sherman, L.W. et Langworthy, R.H. (1979). Measuring homicide by police officers. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 70, 546-560.
- Sherman, L.W (1980). Causes of police behavior : The current state of quantitative research. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 17(1), 69-100.
- Smith, B.W. et Klein, J.R. (1984). Police control of interpersonal disputes. *Social Problems*, 31(4), 468-481.
- Smith, D.A. (1986). The neighborhood context of police behavior. *Crime and justice, Communities and Crime*, 8, 313-341.
- Smith, D.A. (1987). Police responses to interpersonal violence: Defining the parameters of legal control. *Social Forces*, 65(3), 767-782.
- Snyder, H. et Sickmund, M. (2006). *Juvenile Offenders and Victims : 2006 National Report*. Repéré sur le site du Department of Justice : <http://www.ojjdp.gov/ojstatbb/nr2006/downloads/NR2006.pdf>

- Sobol, J.J., Wu, Y., et Sun, I.Y. (2013). Neighborhood context and police vigor : A multilevel analysis. *Crime and delinquency*, 59(3), 344-368
- Sun, I.Y. et Payne, B.K. (2004). Racial differences in resolving conflicts: A comparison between Black and White police officers. *Crime and Delinquency*, 50(4), 516-541.
- Tabachnick, B.G., et Fidell, L.S. (2001). *Using multivariate statistics* (4^{ed.}). New York : Harper Collins Publishers.
- Taylor, B.G. Fitzgerald, N. Hunt, D. Reardon, J.A. et Brownstein, H. H. (2001). *ADAM preliminary 2000 findings on drug use and use of markets- Adult male arrestee*. Repéré sur le site du National Institut of Justice : <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/189101.pdf>
- Terrill, W. Leinfelt, F.H. et Kwak, D.H. (2008). Examining police use of force: a smaller agency perspective. *Policing: An International Journal of Police Strategies & Management*, 29(3), 541-63.
- Terrill, W. et Mastrofski, S.D (2002). Situational and officer based determinants of police coercion. *Justice Quarterly*, 19(2), 215-248.
- Terrill, W., Paoline, E.A., et Manning, P.K. (2003). Police culture and coercion. *Criminology*, 41(4), 1003-1034.
- Terrill, W et Reisig, M.D. (2003). Neighborhood context and police use of force, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 40(3), 291-321.
- Westmarland, L. (2001). Blowing the whistle on police violence. *British Journal of Criminology*, 41(3), 523-535.
- Varano, S.P., Schafer, J.A., Cancino, J.M., et Swatt, M.L. (2009). Constructing crime : Neighborhood characteristics and police recording behavior. *Journal of Criminal Justice*, 37(6), 553-563.
- Walker, S., Spohn, C., et DeLeone, M. (2000). *The color of justice: Race, ethnicity, and crime in America*. Belmont, CA: Wadsworth.
- Warner, B.D (1997). Community characteristics and the recording of crime : police recording of citizen' complaints of burglary and assault. *Justice Quarterly*, 14(4), 631-650.
- White, S. O. (1972). A perspective on police professionalization. *Law and Society Review*, 7(1), 61-85.
- Williams, J.J et Hester, G. (2003). Sheriff law enforcement officers and the use of force. *Journal of Criminal Justice*, 31(4), 373-381.
- Wilson, J.Q. (1968). *The variety of police behavior: The management of law and order in eight communities*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Wilson, J.Q. et Herrnstein, R.J. (1985). *Crime and human nature. The definitive study of the cause of the crime*. New York: Free Press.

- Worden, R.E (1989). Situational and attitudinal explanations of police behavior: A theoretical reappraisal and empirical assessment. *Law and Society Review*, 23(4), 667–711.
- Worden, R.E. (1995). Police officers' belief systems : a framework for analysis. *American Journal of Police*, 14(1), 49-81.
- Worden, R.E. (1996). Demeanor, crime, and police behavior : A reexamination of the police services study data. *Criminology*, 34 (1), 83-105.
- Worden, R.E et Catlin, S.E (2002). The use and abuse of force by police. Dans K. M. Lersch (dir.), *Policing and misconduct* (p.85-120). Upper Saddle River, NJ: Prentice-Hall.

Annexe 1

Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide de modèles multiniveaux. La spécification du modèle est la suivante :

$$P_m : \text{Prob (variable dépendante=m)}$$

$$P_m^* : \text{Prob (Variable dépendante} \leq m) = p_1 + p_2 + \dots + p_m \text{ (où } P_5^* = 1 \text{ dans cette étude)}$$

Niveau 1

$$\log[\phi_{1ij}^*/(1 - \phi_{1ij}^*)] = \beta_{0j} + \beta_{1j}^*(SEXE_{ij}) + \beta_{6j}^*(AGES_{ij}) + \beta_{2j}^*(ETHNICITE_{ij}) + \beta_{3j}^*(INTOXICATION_{ij}) + \beta_{4j}^*(RESISTANCE_{ij}) + \beta_{5j}^*(ARMES_{ij})$$

$$\log[\phi_{2ij}^*/(1 - \phi_{2ij}^*)] = \beta_{0j} + \beta_{1j}^*(SEXE_{ij}) + \beta_{6j}^*(AGES_{ij}) + \dots + \beta_{5j}^*(ARME.2_{ij}) + \delta_2$$

$$\log[\phi_{3ij}^*/(1 - \phi_{3ij}^*)] = \beta_{0j} + \beta_{1j}^*(SEXE_{ij}) + \beta_{6j}^*(AGES_{ij}) + \dots + \beta_{5j}^*(ARME.2_{ij}) + \delta_3$$

$$\log[\phi_{4ij}^*/(1 - \phi_{4ij}^*)] = \beta_{0j} + \beta_{1j}^*(SEXE_{ij}) + \beta_{6j}^*(AGES_{ij}) + \dots + \beta_{5j}^*(ARME.2_{ij}) + \delta_4$$

où $\log(p_{ij(m)}^*)$ désigne la probabilité pour chaque niveau de force pour un individu i appartenant au groupe j . β_{1j} à β_{5j} représente la pente de la relation entre chaque variable indépendante de niveau 1 et la variable dépendante. δ_2 , δ_3 et δ_4 représentent les composantes aléatoires aux niveaux des individus.

Niveau 2

$$\beta_{0j} = \gamma_{00} + \gamma_{01}^*(DÉSAVANTAGE_SOCIAL) + \gamma_{02}^*(MINORITÉ_VISI_j) + \gamma_{03}^*(CRIME_VIOLENCE_j) + u_{0j}$$

$$\beta_{1j} = \gamma_{10}$$

$$\beta_{2j} = \gamma_{20}$$

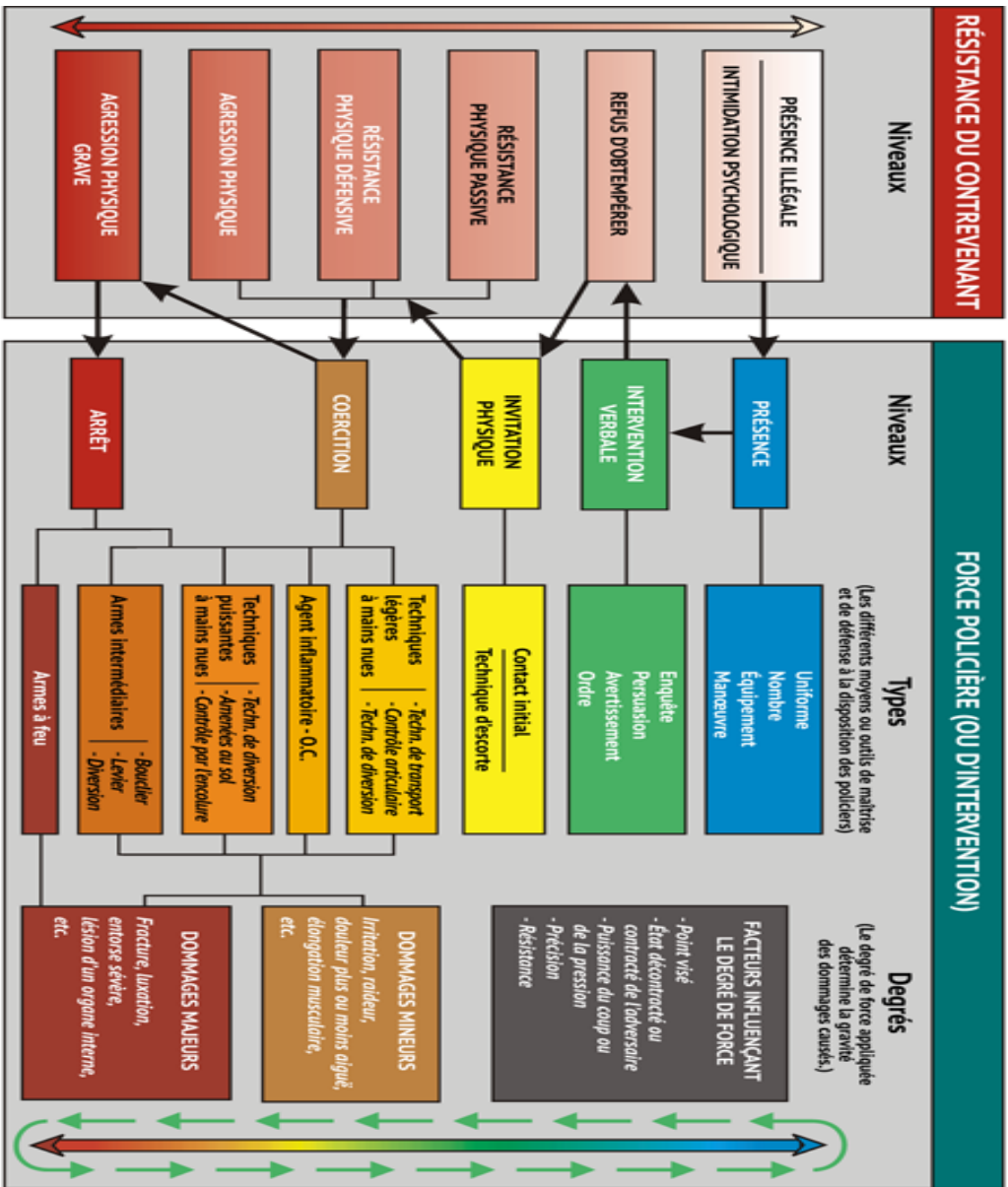
$$\beta_{3j} = \gamma_{30}$$

où γ_{00} représente la moyenne globale. De manière spécifique, γ_{00} mesure la probabilité pour le niveau de force le moins élevé (l'aérosol capsique) comparativement au niveau de force le plus élevé (l'arme à feu) dans le cas où

γ_{01} à γ_{03} sont les pentes. Elles représentant la relation entre les variables indépendantes et la moyenne de la variable dépendante. Spécifiquement, γ_{01} à γ_{03} saisissent l'augmentation moyenne du niveau de force policier causé par le changement d'une unité pour chacune des variables indépendantes. Enfin, u_{0j} représente la composante aléatoire aux niveaux des postes de quartiers et des secteurs de recensement.

PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI DE LA FORCE *

Dissuader, persuader, obliger à faire ou ne pas faire une action ; donc obliger à vaincre une forme ou une autre de résistance (pas de résistance, pas de force).



- DÉTERMINANTS DE LA FORCE**
- FACTEURS INTRINSÈQUES**
- Âge
 - Morphologie
 - Sexe
 - Qualités physiques
 - Qualités techniques
 - Etc.
- CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES**
- Danger imminent
 - Connaissances particulières
 - Blessures
 - Proximité de l'arme à feu
 - Combat au sol
 - Plusieurs suspects
 - Conditions climatiques
 - Éclairage
 - Équipement
 - Etc.

Ronald Bélanger
École nationale de police du Québec
1998

Annexe 2

* Le recours à l'emploi de la force est subordonné à l'existence préalable d'un pouvoir « LÉGAL » d'intervention conféré à l'agent de la paix en conformité avec une règle de droit ou un pouvoir de common law.

- Le policier ne doit pas nécessairement et obligatoirement suivre successivement chacun des niveaux de force policière, mais plutôt s'adapter à la situation en utilisant le niveau, le type et le degré de force qui lui semblent les plus raisonnables compte tenu de la résistance du contrevenant et de l'ensemble des circonstances (agresseur vs escalier).

- Quels que soient le niveau ou le type de force utilisé, le policier doit toujours envisager la possibilité de se retirer lorsque cela lui semble plus approprié et qu'il lui est possible de le faire.